



Fil Conducteur

Version 6.0

01/02/2020

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	FIL CONDUCTEUR PRODUCTEURS.....	4
1.	Introduction	4
2.	Procédure de lancement.....	4
3.	Fonctionnalités.....	8
4.	Enregistrements.....	9
5.	Rapports d'exploitation	14
6.	Procurations.....	15
7.	Données relatives à l'exploitation	16
8.	Paramètres.....	17
III.	FIL CONDUCTEUR FOURNISSEURS	19
1.	Introduction	19
2.	Procédure d'identification	19
2.1.	Enregistrement du CV, du FAC ou du PHA.....	20
2.2.	Identification individuelle des vétérinaires	22
3.	Fonctionnalités.....	26
4.	Données enregistrées	27
4.1.	Enregistrement de la médication à l'aide du formulaire d'enregistrement.....	28
4.2.	Enregistrement de la médication via Excel.....	30
4.3.	Enregistrement de la médication via les services en ligne	33
4.4.	Modification d'un enregistrement	36
4.5.	Couplage des enregistrements et des prescriptions à Sanitel-Med.....	38
5.	Mapping	41
6.	Mes prescriptions	44
7.	Mes producteurs.....	47
8.	Mes rapports.....	49
9.	Liste des médicaments.....	50
10.	Mon cabinet/ mon entreprise.....	50
11.	Paramètres	52
IV.	HELPDESK	53
I.	ANNEXES	54
1.	Annexe 1 : Explication des champs des enregistrements.....	55
2.	Annexe 2 : Définitions.....	63

I. INTRODUCTION

Le 'Registre AB' (voir liste des définitions en annexe 2), développé à l'initiative de Belpork ASBL (voir liste des définitions en annexe 2), a pour objectif principal de faire l'inventaire de l'usage d'antibiotiques dans les élevages porcins.

Le présent guide de l'utilisateur du Registre AB est destiné aux producteurs et aux fournisseurs qui participent au Registre AB. Ce document sert de manuel et doit être lu conjointement au règlement du Registre AB, qui décrit les conditions d'utilisation du Registre AB.

Dans le présent document, vous trouverez des explications sur la manière d'accéder à l'application en tant qu'utilisateur, de consulter les données de votre exploitation, d'enregistrer et de surveiller votre utilisation d'antibiotiques, et de consulter vos rapports d'exploitation.

Une section contenant les questions fréquemment posées (FAQ) est disponible sur le site <https://registreab.be/>.

L'enregistrement des médicaments est effectué par les fournisseurs selon la procédure décrite dans le fil conducteur des fournisseurs et se fait à la demande du producteur, qui assume en outre la responsabilité finale de l'exactitude et l'exhaustivité de l'enregistrement des antibiotiques.

Le présent manuel est un outil fourni à titre d'information. Les données mentionnées à titre d'exemple dans le manuel sont totalement fictives.

II. FIL CONDUCTEUR PRODUCTEURS

1. Introduction

Le 'Registre AB' contient des portails pour les fournisseurs d'une part et pour les producteurs d'autre part, chacun disposant de droits d'accès et de fonctionnalités spécifiques. Le fil conducteur pour les producteurs explique l'utilisation du portail destiné aux producteurs. L'accès au portail destiné aux producteurs et ses fonctionnalités sont expliqués ci-dessous. Le portail destiné aux producteurs vous permet, entre autres, de consulter et de vérifier tous les enregistrements concernant votre exploitation, de consulter vos rapports d'exploitation et de mettre à jour les coordonnées de votre exploitation.

2. Procédure de lancement

Pour avoir accès au 'Registre AB', vous devrez préalablement passer par la page de lancement (procédure non-récurrente) afin d'activer votre compte. Voici la démarche à suivre :

1. Consultez le site internet www.registreab.be. Nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Google Chrome afin d'assurer un confort d'utilisation optimal.
2. Cliquez sur le bouton 'connexion producteur' sous l'onglet 'producteur' pour accéder au portail des producteurs. La page d'accueil apparaît automatiquement.

Bienvenue

Développé à l'initiative de Belpork asbl, le 'Registre AB' doit permettre l'établissement d'un inventaire de l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage porcin afin d'aboutir à une politique durable en matière d'antibiotiques. Les données relatives à l'utilisation des AB sont collectées et analysées par le biais du Registre AB. Le Registre AB offre une meilleure vue sur l'utilisation d'antibiotiques par exploitation tout en offrant la possibilité de faire une comparaison entre les exploitations.

FOURNISSEURS

Le Registre AB est accessible à trois types de fournisseurs : [les vétérinaires](#), [les fabricants d'aliments composés pour animaux](#) et [les pharmaciens](#). Le fournisseur est tenu d'enregistrer tous les antibiotiques fournis aux éleveurs porcins participants et peut moyennant l'autorisation du producteur consulter les rapports d'exploitation.

Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous. Enregistrez-vous en tant que fournisseur pour obtenir l'accès au logiciel en ligne.

[PLUS D'INFO](#) [CONNEXION FOURNISSEUR](#)

PRODUCTEURS

Le Registre AB est accessible aux éleveurs porcins affiliés à l'un des [systèmes de qualité](#) participants. Par le biais du Registre AB, le producteur peut consulter tous les enregistrements relatifs à son exploitation ainsi que les rapports d'exploitation. Il peut également donner son autorisation numérique aux fournisseurs leur permettant de consulter les rapports d'exploitation.

Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous. Enregistrez-vous en tant que producteur pour obtenir l'accès au logiciel en ligne.

[PLUS D'INFO](#) [CONNEXION PRODUCTEUR](#)

3. Cliquez sur 'Demander un mot de passe », entrez ensuite votre numéro d'établissement et cliquez sur 'Envoyez-moi mes données de connexion'. Vous recevrez un e-mail contenant un lien permettant de réinitialiser votre mot de passe.


The image displays two side-by-side screenshots of the AB Register web interface. Both screenshots feature the 'AB Register' logo at the top, which consists of a checkmark inside a circle followed by the text 'AB Register'.
The left screenshot shows the login form. It has two input fields: 'Numéro d'établissement' (with a question mark icon) and 'Mot de passe'. Below these fields is a prominent green button labeled 'S'IDENTIFIER'. At the bottom, there is a link 'Demander un mot de passe' and language options 'NL | FR'.
The right screenshot shows the next step in the process. It features a single input field labeled 'Votre numéro d'établissement'. Below it is a green button labeled 'ENVOYEZ MES DONNÉES'. A message below the button reads: 'Si vous ne participez pas au Registre AB, vous ne recevrez pas de courriel avec vos identifiants de connexion.' At the bottom, there is a link 'Retour à la connexion' and language options 'NL | FR'.

4. Cliquez sur le lien dans le courriel que vous avez reçu, puis choisissez un nouveau mot de passe.
5. Effectuez la procédure de lancement en contrôlant les coordonnées de base (adresse et données relatives à l'exploitation) de votre entreprise, et en les complétant éventuellement. Vous serez également invité à choisir un nouveau mot de passe.

Vérifiez et complétez vos informations

Vérifiez les informations ci-dessous et complétez-les si nécessaire avant de travailler avec le Registre AB.

Données de correspondance

 Attention, ces coordonnées seront utilisées pour la correspondance

Numéro d'établissement	3213213211		
Langue *	Français <input type="button" value="v"/>		
Nom d'entreprise *	Registre AB		
Nom			
Adresse de correspondance *	Avenue Roi Albert II		35
	1030	Bruxelles	
Pays *	Belgique <input type="button" value="v"/>		
Tél			
Fax			
Adresse électronique *	helpdesk@abregister.be		

Cette adresse électronique sera utilisée par le Registre AB pour vous envoyer les courriels standardisés. Ces courriels peuvent contenir des informations confidentielles et strictement personnelles concernant l'utilisation d'antibiotiques dans votre exploitation. Choisissez donc cette adresse électronique avec prudence.

Données d'identification

Nom d'utilisateur	3213213211	<input type="radio"/> répétez le mot de passe
Mot de passe *	<input type="text"/>	<input type="radio"/> 1 majuscule
Répéter le mot de passe *	<input type="text"/>	<input type="radio"/> 1 minuscule
		<input type="radio"/> 1 chiffre
		<input type="radio"/> min. 8 caractères

Je confirme avoir pris connaissance du Règlement 'Registre AB' sur lequel je marque mon accord. Je marque également mon accord par rapport aux éventuelles modifications apportées à ce document suite aux décisions prises par le Conseil d'Administration de Registre AB asbl. Je déclare avoir pris connaissance du fait que toute modification me sera communiquée à l'adresse e-mail susmentionnée.


CONTINUER

Avez-vous besoin d'aide ? Envoyez un courriel à helpdesk@abregister.be ou appelez le helpdesk : 02 552 81 19


Vérifiez et complétez vos informations

Veillez compléter ci-dessous les données relatives à votre troupeau de volailles.

Données du troupeau

Numéro de troupeau *	BE3213213211-0301 
Nom d'entreprise *	<input type="text" value="Registre AB"/>
Adresse du troupeau *	<input type="text" value="Avenue Roi Albert II"/> <input type="text" value="35"/>
	<input type="text" value="1030"/> <input type="text" value="Bruxelles"/>
Pays *	<input type="text" value="Belgique"/>
E-mail *	<input type="text" value="helpdesk@abregister.be"/>
Numéro de TVA *	<input type="text"/>
Numéro Belplume *	<input type="text"/>

Veillez préciser qui est votre vétérinaire d'établissement.

Vétérinaire	<input type="text" value="Recherche par nom, par numéro..."/> 
-------------	---

CONTINUER

- Contrôlez soigneusement l'adresse e-mail fournie. Cette adresse sera utilisée pour la correspondance ultérieure et l'envoi des rapports d'exploitation. L'ASBL Belpork ne peut être tenue pour responsable de la perte d'informations si l'adresse e-mail fournie par le producteur n'était pas correcte.
- Appuyez sur le bouton '**Démarrer Registre AB**'.

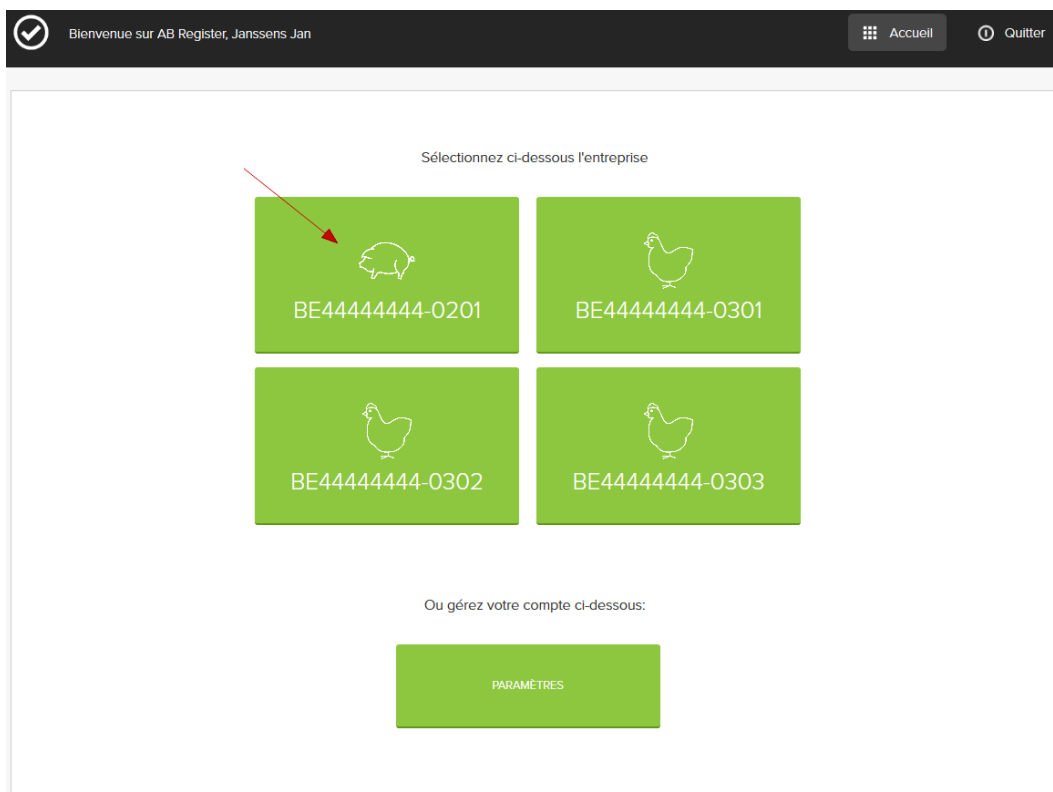
Vous recevrez par courrier électronique la confirmation que vous avez parcouru avec succès la procédure de lancement et que vous avez désormais accès au Registre AB.

3. Fonctionnalités

Lorsque vous vous connectez au portail des producteurs, la page d'accueil s'ouvre. Dans cette page d'accueil, vous pouvez cliquer sur le troupeau dont vous voulez consulter les informations. Dans le bas de la page, vous trouverez un bouton vous permettant d'accéder aux paramètres (voir 8).

Le Registre AB est utilisé pour plusieurs espèces animales. Les producteurs qui élèvent exclusivement des porcs ne verront qu'un seul bouton avec un troupeau de porcs dans leur portail.

En cliquant sur le troupeau, vous pouvez consulter les fonctionnalités suivantes :



Enregistrements: Compte rendu de toutes les données enregistrées pour votre exploitation. Vous pouvez les consulter, les contrôler et signaler les erreurs éventuelles.

Rapports d'exploitation: Compte rendu des rapports d'exploitation établis après analyse des données pour votre entreprise.

Procurations: Compte rendu des procurations automatiques et accordées. C'est également ici que vous pouvez accorder et supprimer des procurations.

Données de l'exploitation: Compte rendu des données de l'exploitation. Veillez à ce qu'elles soient à jour.

Résumé: Affichage des enregistrements les plus récents introduits par votre ou vos fournisseurs, ainsi qu'un aperçu des rapports d'exploitation non lus.

Ref	Médicament	Quant.	Cabinet/Société	Espèce cible	Livraison
5767-PI	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg	1 emb.	CV Belpork VZW	PC	01-12-2016
5768-PI	SELECTIAN 300 mg/ml HIPRA opt. inj. 100 ml	1 emb.	CV Belpork VZW	PC	30-11-2016
5769-PI	FLOXADIL 100 mg/ml opt. inj. 100 ml	3 emb.	CV Belpork VZW	PS	29-11-2016
5770-PI	DUPHAPEN opt. inj. 100 ml	2 emb.	CV Belpork VZW	PNS	27-11-2016
5760-PI	PROMYCINE 400 IE/mg premix 25 kg	15 emb.	FAC Varkensvoer vzw	PNS	14-11-2016

Les différentes fonctionnalités sont expliquées en détail dans le présent manuel.

4. Enregistrements

Afin de vous assurer que tous les médicaments fournis aient été effectivement enregistrés pour votre exploitation, vous êtes tenu de vérifier les enregistrements pour votre exploitation à chaque fois, et assurément avant chaque date de verrouillage des données, via l'onglet « Données enregistrées ». Quatre dates ont été arrêtées pour le verrouillage des données : les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier de chaque année.

Vous pouvez effectuer des recherches à l'aide de plusieurs critères spécifiques.

AB Register > Porcs (BE44444444-0201) Home Quitter

Résumé **Enregistrements** Rapports d'exploitation Procurations Données relatives à l'exploitation

Enregistrements

Mot clé: Ref.:

Médicament: Effectuer les recherches sur la base du code COK d Espèce cible: Tous

Fournisseur: Tous Code couleur AMCRA: Sélectionner...

Livraison de: 05-11-2016 jusqu'à:

RECHERCHE

6 résultats trouvés

Ref.	Médicament	Quant.	Cabinet/Société	Espèce cible	Livraison
5767-PI	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg	1 emb.	CV Belpork VZW	PC	01-12-2016
5768-PI	SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opt. inj. 100 ml	1 emb.	CV Belpork VZW	PC	30-11-2016
5769-PI	FLOXADIL 100 mg/ml opt. inj. 100 ml	3 emb.	CV Belpork VZW	PS	29-11-2016
5770-PI	DUPHAPEN opt. inj. 100 ml	2 emb.	CV Belpork VZW	PNS	27-11-2016
5760-PI	PROMYCINE 400 IE/mg premix 25 kg	15 emb.	FAC Varkensvoer vzw	PNS	14-11-2016
5759-PI	TUCOPRIM premix 25 kg	5 emb.	FAC Varkensvoer vzw	PC	13-11-2016

En cliquant sur le numéro de référence d'un enregistrement, vous voyez apparaître les détails de l'enregistrement.

Les détails comprennent la date de livraison, le type de médicament (produit livré) et ses codes couleur AMCRA et cti-ext, la quantité livrée, l'animal cible, les indications d'utilisation, le type de document, le numéro du document et les coordonnées du fournisseur. La liste d'informations requises a été étendue à partir du 01/01/2017.

Les champs d'enregistrement 'numéro de document' et 'type de document', le code couleur AMCRA et le code cti-ext d'un médicament ne seront dès lors visibles que pour les enregistrements effectués à partir du 01/01/2017.

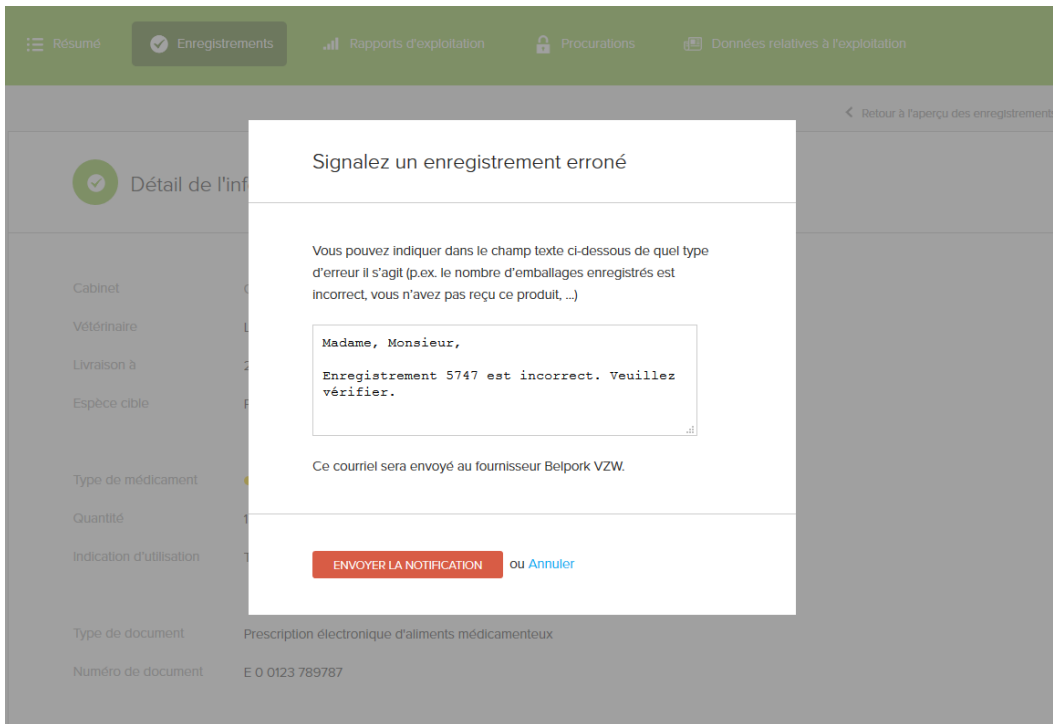
Le champ 'indications d'utilisation' n'est pas requis. Votre fournisseur n'est dès lors pas obligé de fournir cette information et ceci ne constitue aucun problème.

The screenshot shows the 'AB Register' interface for 'Porcs (BE44444444-0201)'. The navigation bar includes 'Résumé', 'Enregistrements', 'Rapports d'exploitation', 'Procurations', and 'Données relatives à l'exploitation'. The main content area is titled 'Detail de l'information enregistrée (ref. 5747-P1)'. Below this, a table lists the following details:

Cabinet	CV Belpork VZW
Vétérinaire	Leen Leenaerts (N0123)
Livraison à	25-10-2016
Espèce cible	Porcs charcutiers
Type de médicament	● SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100 ml (cti-ext. 400556-02)
Quantité	1 conditionnement(s)
Indication d'utilisation	Troubles digestifs
Type de document	Prescription électronique d'aliments médicamenteux
Numéro de document	E O 0123 789787

At the bottom of the page, there is a question: 'L'enregistrement est-il erroné ? [Signalez-le nous](#)'.

Si vous constatez que l'enregistrement n'est pas correct, vous pouvez le signaler au fournisseur en cliquant sur le bouton 'Signaler une erreur'. À l'écran apparaît alors une fenêtre présentant un champ où vous pourrez indiquer l'erreur constatée (par exemple, le nombre de conditionnements enregistrés est erroné, vous n'avez pas réceptionné ce produit, mauvaise catégorie d'animal, ...).



Dès la réception de votre remarque, le fournisseur recevra un courriel l'invitant à corriger l'erreur. Une copie de ce courriel vous sera adressée mais vous-même n'avez plus d'autre démarche à entreprendre. Après avoir signalé l'erreur, il est préférable de vérifier qu'elle a été corrigée.

Dans l'écran de détail de l'enregistrement, vous pouvez également consulter l'historique du couplage à Sanitel-Med. Vous pouvez ainsi vérifier quels enregistrements ont déjà fait l'objet d'un couplage à Sanitel-Med, à quel moment le couplage est intervenu et quel 'numéro de référence Sanitel' (= 'Notification ID' dans Sanitel-Med) leur a été attribué lors du couplage.

Certains enregistrements peuvent être bloqués par Sanitel-Med (parce que le vétérinaire prescripteur n'est par exemple pas connu dans le Registre AB). Un point d'exclamation apparaîtra alors en regard de ces enregistrements. En consultant l'écran de détail de ces enregistrements, vous pourrez alors prendre connaissance des raisons qui ont entraîné l'échec du couplage. Votre vétérinaire en sera également informé dans son portail. Il importe que ces enregistrements soient adaptés par votre vétérinaire de telle sorte qu'ils puissent par la suite être effectivement couplés à Sanitel-Med.

AB Register > Porcs (BE1111111-0201) Home Quitter

Résumé Enregistrements Rapports d'exploitation Procurations Données relatives à l'exploitation

Enregistrements

Mot clé: Ref:

Médicament: Espèce cible:

Fournisseur: Code couleur AMCRA:

Livraison de: jusqu'à:

RECHERCHE

3 résultats trouvés

Ref.	Médicament	Quant.	Cabinet/Société	Espèce cible	Livraison
93744-PI	DRAXXIN 25 mg/ml opl. inj. 100 ml	1 emballage(s)	CV Belpork asbl	PC	05-12-2016 ✓
93743-PI	DOXX-SOL pdr oplosb. po 1 kg	2 emballage(s)	CV Belpork asbl		Cet enregistrement n'a pas pu être envoyé à Sanitel-MED. Ce numéro de document est déjà enregistré.
93747-PI	LINCOICIN 100 mg/ml opl. inj. 100 ml	1 emballage(s)	CV Belpork asbl	PC	26-12-2016 !

AB Register > Porcs (BE1111111-0201) Home Quitter

Résumé Enregistrements Rapports d'exploitation Procurations Données relatives à l'exploitation

Retour à 'Détail de l'information enregistrée'

Détail de l'information enregistrée (ref. 91234-PI) > Historique des modifications

Historique

Le 22 Mars, 2017 par [Connexion automatique Sanitel-MED] à 16h43

Sanitel-MED 'Document ID'	>	6587
Sanitel-MED 'Notification ID'	>	1396523558
Sanitel-Med status	>	Envoyé

Le 16 Février, 2017 par Jan Janssens à 16:53

Livraison le	29-12-2016	>	14-12-2016
Type de document		>	Document d'administration et de fourniture
Numéro de document		>	201653241

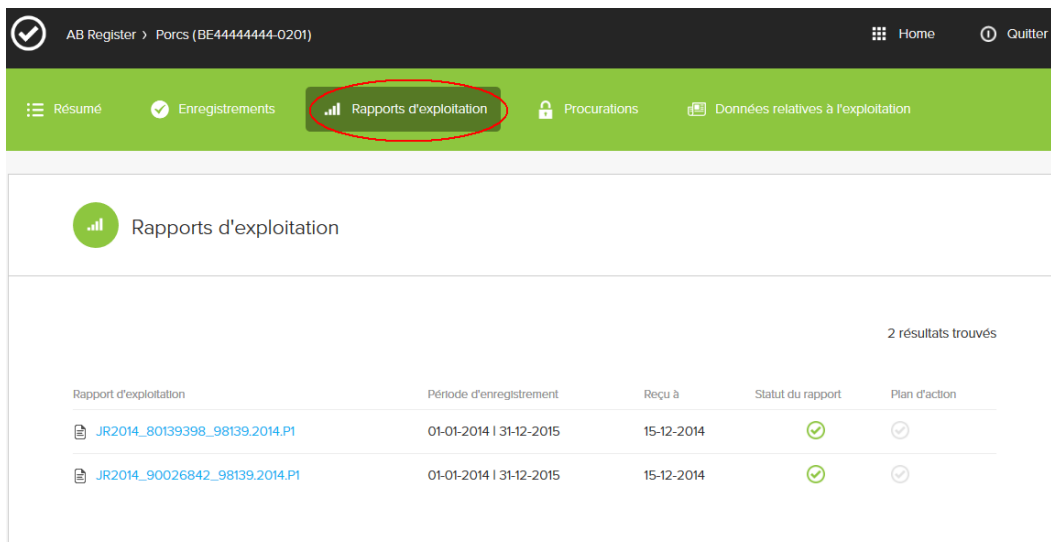
Une Initiative de Belpork asbl NL | FR

5. Rapports d'exploitation

Tous les enregistrements collectés sont transmis de manière codée (et anonymisée) à l'unité scientifique au sein d'AMCRA asbl. Les données sont analysées par numéro de troupeau et un rapport d'exploitation individuel est rédigé à des intervalles fréquents. Ce rapport vise à améliorer la guidance ultérieure de l'exploitation. Examinez ce rapport avec votre vétérinaire de guidance, celui-ci étant le mieux placé pour vous conseiller concernant l'utilisation justifiée et durable des médicaments dans votre exploitation.

Dès qu'un nouveau rapport d'exploitation est disponible, vous en êtes informé par courriel. Sous l'onglet 'rapports d'exploitation', vous pouvez consulter en permanence les rapports relatifs à votre exploitation.

Par rapport d'exploitation un statut de rapport vert ou rouge est attribué (voir liste des définitions en annexe 2). En fonction du cahier des charges auquel vous participez, des mesures peuvent être couplées à un statut rouge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le cahier des charges en question.



AB Register > Porcs (BE44444444-0201) Home Quitter

Résumé Enregistrements **Rapports d'exploitation** Procurations Données relatives à l'exploitation

Rapports d'exploitation

2 résultats trouvés

Rapport d'exploitation	Période d'enregistrement	Reçu à	Statut du rapport	Plan d'action
JR2014_80139398_98139.2014.P1	01-01-2014 31-12-2015	15-12-2014	✓	✓
JR2014_90026842_98139.2014.P1	01-01-2014 31-12-2015	15-12-2014	✓	✓

Le chapitre 'Rapport périodique' du manuel d'utilisation explique comment interpréter le rapport d'exploitation. Vous pouvez télécharger le document sur le site internet www.registreab.be.

6. Procurations

Le portail des producteurs vous permet de gérer vos procurations. Le fournisseur qui a une procuration pour votre exploitation a ainsi accès à toutes les données enregistrées pour votre exploitation, ainsi qu'aux rapports d'exploitation. Ces informations peuvent être utiles dans le cadre de la guidance d'exploitation.

Il y a d'une part les procurations que vous pouvez accorder à certains fournisseurs (un fabricant d'aliments composés, par exemple), et d'autre part la procuration accordée automatiquement au CV de votre vétérinaire de guidance d'exploitation.

AB Register > Porcs (BE44444444-0201) Home Quitter

Résumé Enregistrements Rapports d'exploitation **Procurations** Données relatives à l'exploitation

Procurations accordées + AJOUTER PROCURATION

Vous avez donné procuration aux fournisseurs suivants, leur permettant de consulter tous les enregistrements ainsi que les résultats d'analyse et les conseils. Vous pouvez retirer une procuration en supprimant le fournisseur de la liste.

Cabinet/Société	Responsable	Adresse	Supprimer
FAC Varkensvoer vzw	Paulussen Paul	Meir 50 - 2000 Antwerpen	✖

Vétérinaire de guidance avec procuration automatique ✎ MODIFIER

Nom	Numéro d'ordre	Cabinet	Adresse
Leenaerts Leen	N0123	Belpork VZW	Koning Albert II-haan 35b54 - 1030 Brussel

- Procurations accordées :

Vous pouvez ajouter des procurations ici, en cliquant sur le bouton 'Ajouter procuration'. Sur la base du nom ou du numéro d'identification du cabinet vétérinaire ou de l'entreprise, ou sur la base du numéro d'ordre du vétérinaire, vous pouvez indiquer un fournisseur dans le système.

Vous pouvez retirer une procuration en supprimant le fournisseur de la liste. Pour ce faire, cliquez sur « Supprimer » à droite dans la fenêtre, au niveau du fournisseur concerné.

- **Vétérinaire de guidance d'exploitation :**

Vous trouverez ici le nom du vétérinaire avec lequel vous avez conclu un contrat pour la guidance d'exploitation. Ces données sont demandées lors de la procédure de lancement. Ce vétérinaire et le CV pour lequel il travaille reçoivent une procuration automatique pour votre exploitation.

Lorsqu'un autre vétérinaire de guidance d'exploitation est désigné, vous devez enregistrer ce changement en cliquant sur le bouton « Modifier ». Vous pouvez alors sélectionner un autre vétérinaire par le biais de son nom ou de son numéro d'ordre. Votre nouveau vétérinaire de guidance d'exploitation et son CV reçoivent alors automatiquement une procuration, et la procuration du vétérinaire de guidance d'exploitation précédent est retirée.

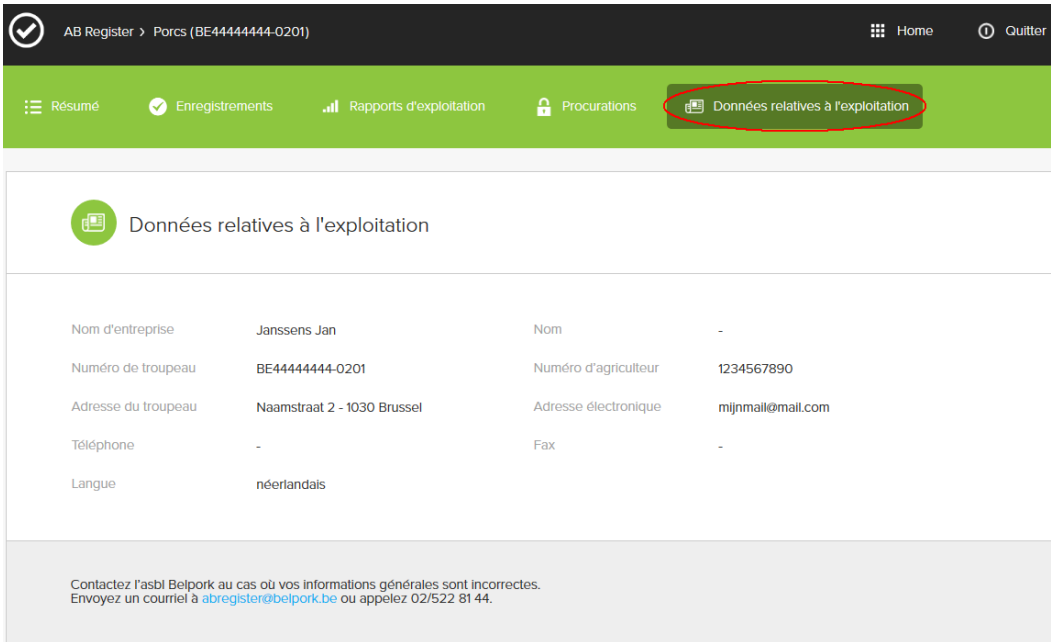
7. Données relatives à l'exploitation

L'onglet 'Données relatives à l'exploitation' vous permet de vérifier l'exactitude des données de base concernant votre exploitation. Au cas où vous constateriez des erreurs, vous pouvez communiquer les corrections par téléphone (02 552 81 44) ou par courriel (info@belpork.be) au helpdesk, après quoi ces adaptations seront intégrées dans la base de données.

L'onglet 'Données relatives à l'exploitation' comprend deux volets, à savoir :

- **Données relatives à l'exploitation :** nom, raison sociale, numéro de troupeau, numéro d'agriculteur, adresse du troupeau, adresse e-mail, langue, numéro de téléphone, numéro de fax.

Veillez à ce que votre adresse électronique soit toujours correcte. Elle constitue le canal de communication principal entre le gestionnaire du 'Registre AB' et vous-même.



AB Register > Porcs (BE4444444-0201) Home Quitter

Résumé Enregistrements Rapports d'exploitation Procurations **Données relatives à l'exploitation**

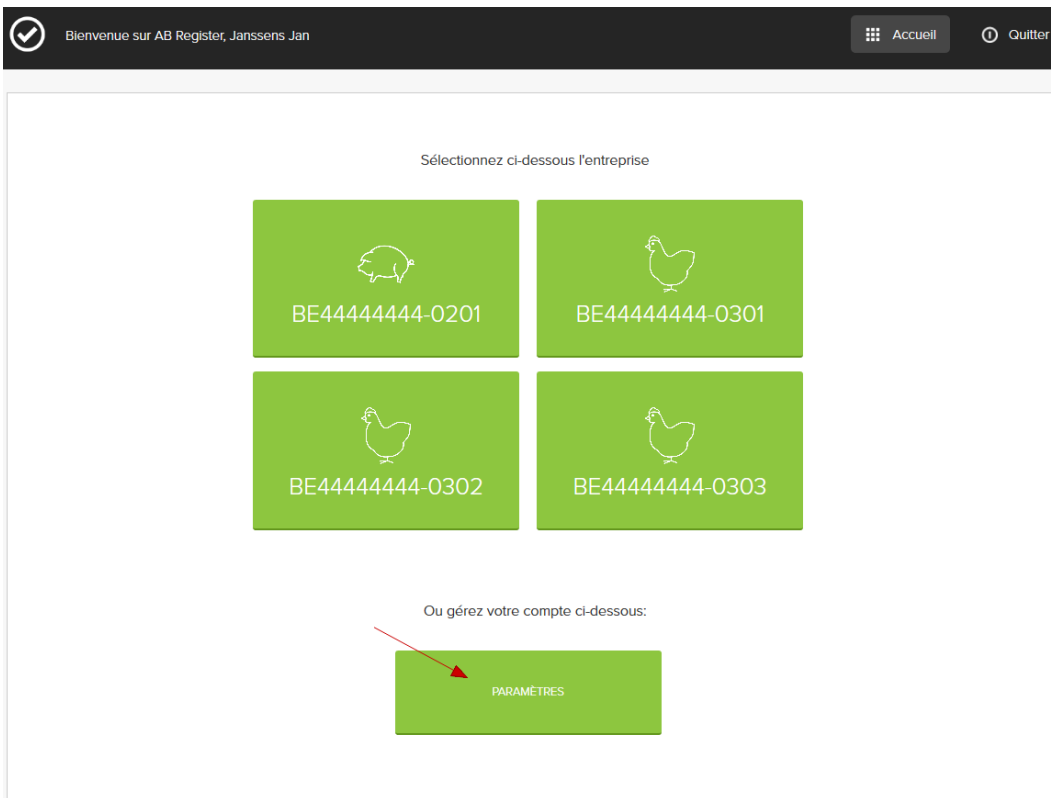
Données relatives à l'exploitation

Nom d'entreprise	Janssens Jan	Nom	-
Numéro de troupeau	BE4444444-0201	Numéro d'agriculteur	1234567890
Adresse du troupeau	Naamstraat 2 - 1030 Brussel	Adresse électronique	mijnmail@mail.com
Téléphone	-	Fax	-
Langue	néerlandais		

Contactez l'asbl Belpork au cas où vos informations générales sont incorrectes. Envoyez un courriel à abregister@belpork.be ou appelez 02/522 81 44.





- Occupation animale moyenne : ces données sont d'une importance cruciale pour l'analyse de votre utilisation d'antibiotiques. A partir du 01/07/2018, les rapports d'analyse se basent sur la dernière déclaration 'Mestbank'. Les nombres d'animaux proviennent depuis lors de la base de données Sanitel, sur la base des données de recensement et de capacité disponibles dans la base de données Sanitel.

8. Paramètres



Bienvenue sur AB Register, Janssens Jan Accueil Quitter

Sélectionnez ci-dessous l'entreprise

 BE4444444-0201	 BE4444444-0301
 BE4444444-0302	 BE4444444-0303

Ou gérez votre compte ci-dessous:

PARAMÈTRES

Via le bouton 'paramètres', il est possible de modifier le mot de passe. Cliquez pour ce faire sur « Modifier ». Seul le mot de passe peut être modifié. Le nom d'utilisateur est toujours le numéro d'établissement de votre exploitation.



AB Register > Paramètres

Home Quitter

Paramètres

WIJZIG

Nom d'utilisateur	44444444	Mot de passe	*****
-------------------	----------	--------------	-------

Si vos données de base ne sont pas correctes, veuillez prendre contact avec Belpork asbl. Veuillez adresser un courriel à: abregister@belpork.be ou appelez 02 552 81 44.

III. FIL CONDUCTEUR FOURNISSEURS

1. Introduction

Le 'Registre AB' se compose d'un portail destiné aux fournisseurs et d'un portail réservé aux producteurs, chacun prévoyant des droits et des fonctionnalités spécifiques. Le fil conducteur pour les fournisseurs explique l'utilisation du portail des fournisseurs. Il existe un manuel séparé pour les producteurs (voir 'fil conducteur producteurs').

L'enregistrement en ligne de toute médication fournie doit être effectué par le(s) fournisseur(s) à la demande des producteurs. Il existe trois types de fournisseurs, à savoir :

- le cabinet vétérinaire (CV) ;
- le fabricant d'aliments composés (FAC) ;
- le pharmacien (PHA).

Les vétérinaires prescripteurs doivent eux aussi s'enregistrer dans le Registre AB.

Le manuel vous explique ci-dessous comment accéder aisément au portail des fournisseurs et décrit les fonctionnalités qu'il comporte ainsi que les tâches qui vous incombent.

2. Procédure d'identification

En tant que fournisseur, vous devez préalablement vous identifier dans le 'Registre AB' en parcourant la procédure d'identification. Cela vaut tant pour les cabinets vétérinaires et les fabricants d'aliments composés que pour les pharmaciens. En outre, les vétérinaires qui prescrivent des médicaments sans les fournir doivent également s'enregistrer dans le Registre AB. Ce sont les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens qui enregistrent les médicaments prescrits dans le Registre AB, mais ces enregistrements ne sont complets et corrects que si nous disposons également de toutes les données du vétérinaire prescripteur.

Attention : les vétérinaires travaillant au sein d'un cabinet vétérinaire ne doivent pas s'enregistrer individuellement car ils relèvent du cabinet vétérinaire. Les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens s'enregistrent sous le nom de leur société.

La procédure d'identification pour les fournisseurs se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, le fournisseur doit s'enregistrer. Les cabinets vétérinaires doivent inscrire individuellement les vétérinaires affiliés.

2.1. Enregistrement du CV, du FAC ou du PHA

1. Consultez le site www.registreab.be. Nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Google Chrome afin d'assurer un confort d'utilisation optimal
2. Cliquez sur le bouton 'connexion fournisseur' sous l'onglet 'fournisseur' pour accéder au portail des fournisseurs. La page d'accueil apparaît automatiquement.

Bienvenue

Développé à l'initiative de Belpork asbl, le 'Registre AB' doit permettre l'établissement d'un inventaire de l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage porcin afin d'aboutir à une politique durable en matière d'antibiotiques. Les données relatives à l'utilisation des AB sont collectées et analysées par le biais du Registre AB. Le Registre AB offre une meilleure vue sur l'utilisation d'antibiotiques par exploitation tout en offrant la possibilité de faire une comparaison entre les exploitations.

FOURNISSEURS

Le Registre AB est accessible à trois types de fournisseurs : [les vétérinaires](#), [les fabricants d'aliments composés pour animaux](#) et [les pharmaciens](#). Le fournisseur est tenu de enregistrer tous les antibiotiques fournis aux éleveurs porcons participants et peut, moyennant l'autorisation du producteur, consulter les rapports d'exploitation.

Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous. Enregistrez-vous en tant que fournisseur pour obtenir l'accès au logiciel en ligne.

[PLUS D'INFO](#) [CONNEXION FOURNISSEUR](#)

PRODUCTEURS

Le Registre AB est accessible aux éleveurs porcons affiliés à l'un des [systèmes de qualité](#) participants. Par le biais du Registre AB, le producteur peut consulter tous les enregistrements relatifs à son exploitation ainsi que les rapports d'exploitation. Il peut également donner son autorisation numérique aux fournisseurs leur permettant de consulter les rapports d'exploitation.

Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous. Enregistrez-vous en tant que producteur pour obtenir l'accès au logiciel en ligne.

[PLUS D'INFO](#) [CONNEXION PRODUCTEUR](#)

3. Appuyez sur 'Pas d'identifiant ? Inscrivez-vous ici.'

CONNECTEZ-VOUS À AB REGISTER

AB Register

Adresse électronique


Mot de passe

S'IDENTIFIER

[Pas d'identifiant? Inscrivez-vous ici.](#)

[Mot de passe oublié?](#)

NL | FR



Enregistrer votre cabinet/entreprise

Type

Cabinet de vétérinaires

Numéro de TVA **BE**

Numéro de dépôt

Adresse

Téléphone

Fax (Facultatif)

Enregistrez-vous comme responsable

Numéro d'ordre

Numéro Sanitel

Nom

Prénom

GSM (Facultatif)

Données d'identification du cabinet de vétérinaires

Adresse électronique

Mot de passe

Répéter Mot de passe

ou [Login \(Identifiant\)](#)

5. Vérifiez l'exactitude de votre adresse e-mail. Celle-ci fera office de nom d'utilisateur et sera utilisée pour toute correspondance ultérieure.
6. Vous devez également indiquer le numéro Sanitel du vétérinaire responsable.
7. Vous recevrez par courriel un contrat standard rédigé entre Belpork asbl et le fournisseur. Lisez-le soigneusement, signez-le et renvoyez-le dans les 5 jours ouvrables au secrétariat de Belpork asbl par courrier, fax ou courriel.
8. Dès la réception du contrat signé, Belpork asbl vous donnera accès au 'Registre AB' et activera vos données d'identification.
9. Vous recevrez un courriel confirmant l'activation de vos données d'identification. Vous recevrez également par courriel un exemplaire contresigné du contrat standard.

Pour les pharmaciens et les fabricants d'aliments composés, la procédure d'identification s'arrête ici. Les CV devront, le cas échéant, encore communiquer les noms des différents vétérinaires.

2.2. Identification individuelle des vétérinaires

Après l'activation de vos données d'identification par Belpork, vous recevrez un courriel qui vous permettra de vous connecter au 'Registre AB'. Il ne vous restera plus qu'à introduire les coordonnées des différents vétérinaires afin de pouvoir saisir des enregistrements.

1. Consultez le site www.registreab.be et cliquez sur le bouton 'connexion fournisseur' dans la partie de l'écran destinée aux fournisseurs.

ACCUEIL **QUI SOMMES-NOUS?** **ACTUALITES** **FOURNISSEURS** **PRODUCTEURS** **CONTACT** NL | FR

Bienvenue

Développé à l'initiative de Belpork asbl, le 'Registre AB' doit permettre l'établissement d'un inventaire de l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage porcin afin d'aboutir à une politique durable en matière d'antibiotiques. Les données relatives à l'utilisation des AB sont collectées et analysées par le biais du Registre AB. Le Registre AB offre une meilleure vue sur l'utilisation d'antibiotiques par exploitation tout en offrant la possibilité de faire une comparaison entre les exploitations.

FOURNISSEURS

Le Registre AB est accessible à trois types de fournisseurs : [les vétérinaires](#), [les fabricants d'aliments composés pour animaux](#) et [les pharmaciens](#). Le fournisseur est tenu de enregistrer tous les antibiotiques fournis aux éleveurs porcins participants et peut, moyennant l'autorisation du producteur, consulter les rapports d'exploitation.

Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous. Enregistrez-vous en tant que fournisseur pour obtenir l'accès au logiciel en ligne.

[PLUS D'INFO](#) [CONNEXION FOURNISSEUR](#)

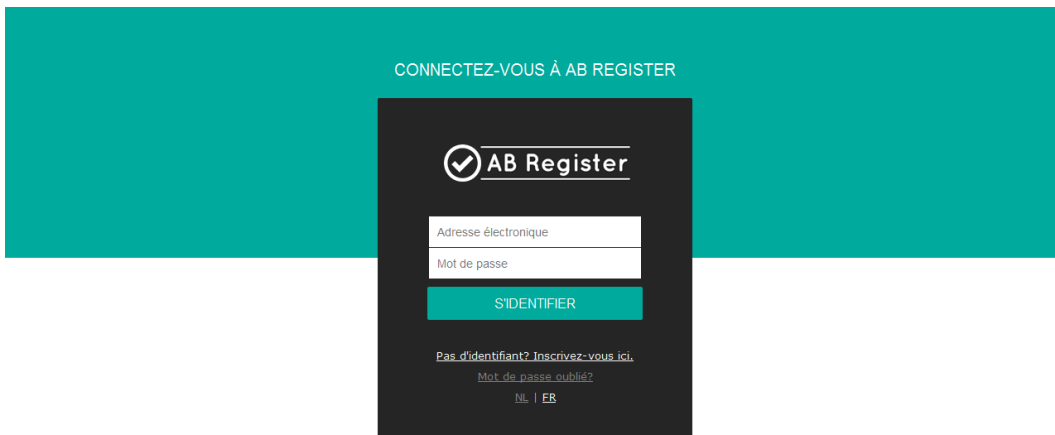
PRODUCTEURS

Le Registre AB est accessible aux éleveurs porcins affiliés à l'un des [systèmes de qualité](#) participants. Par le biais du Registre AB, le producteur peut consulter tous les enregistrements relatifs à son exploitation ainsi que les rapports d'exploitation. Il peut également donner son autorisation numérique aux fournisseurs leur permettant de consulter les rapports d'exploitation.


Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous. Enregistrez-vous en tant que producteur pour obtenir l'accès au logiciel en ligne.

[PLUS D'INFO](#) [CONNEXION PRODUCTEUR](#)

2. Introduisez votre nom d'utilisateur (adresse électronique) et votre mot de passe pour accéder au portail des fournisseurs.



CONNECTEZ-VOUS À AB REGISTER

 AB Register

Adresse électronique

Mot de passe

S'IDENTIFIER

[Pas d'identifiant? Inscrivez-vous ici.](#)

[Mot de passe oublié?](#)

[NL](#) | [FR](#)

3. Dans la page d'accueil, cliquez sur 'Mon cabinet'.

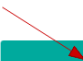


 Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW Accueil Quitter

Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:


 PORCS  VOLAILLE


Ou gérez votre compte ci-dessous:

 MON CABINET PARAMÈTRES

4. Cliquez sur le bouton 'Ajouter vétérinaire'.

AB Register > Mon cabinet
Home Quitter


Mon cabinet


 MODIFIER


Cabinet de vétérinaires	Belpork VZW	Adresse électronique	laurien.vanheupen@vlam.be
Responsable	Leenaerts Leen	Adresse	Koning Albert II-laan 35b54 - 1030 Brussel
Numéro de dépôt	10300123	Numéro de TVA	BE 987 654 3210
Téléphone	02/552.81.44	Fax	02/552.81.30


Vos données d'identification

Adresse électronique: laurien.vanheupen@vlam.be

Mot de passe:


Vétérinaires enregistrés


 AJOUTER VÉTÉRINAIRE

Nom	Numéro d'ordre	Numéro Sanitel	Ajouté le	Statut
Leenaerts Leen 	N0123	123	21-10-2016	Actif

[Voir les vétérinaires non actifs](#)

5. Introduisez les coordonnées du vétérinaire. Répétez cette action pour tous les vétérinaires actifs au sein de votre cabinet. Veillez à indiquer le bon numéro Sanitel pour chaque vétérinaire. Si le numéro Sanitel n'a pas été indiqué correctement, aucun couplage avec Sanitel-Med ne pourra être effectué.

AB Register > Mon cabinet
Home Quitter


Ajouter vétérinaire

[Retour vers 'Mon cabinet'](#)

Numéro d'ordre	F	<input type="text"/>
Numéro Sanitel		<input type="text"/>
Prénom		<input type="text"/>
Nom		<input type="text"/>
Adresse électronique		<input type="text"/>
Téléphone		<input type="text"/> (Facultatif)
Statut		Actif <input type="button" value="v"/>

SAUVEGARDER

ou [Annuler](#)

6. Le statut du vétérinaire est par défaut 'actif'. Si un vétérinaire ne travaille plus pour ce cabinet, vous pouvez modifier son statut en 'inactif'. Pour ce faire, cliquez sur le vétérinaire concerné dans la liste, cliquez sur 'Modifier' et adaptez le statut.

The screenshot shows a web interface for adding a veterinarian. The header includes 'AB Register > Mon cabinet' and navigation links for 'Home' and 'Quitter'. A breadcrumb trail shows '< Retour vers "Mon cabinet"'. The main heading is 'Ajouter vétérinaire'. The form contains the following fields:

- Numéro d'ordre: A dropdown menu with 'F' and an empty text input field.
- Numéro Sanitel: An empty text input field.
- Prénom: An empty text input field.
- Nom: An empty text input field.
- Adresse électronique: An empty text input field.
- Téléphone: An empty text input field with '(Facultatif)' to its right.
- Statut: A dropdown menu with 'Actif' selected.

At the bottom of the form, there are two buttons: a green 'SAUVEGARDER' button and a blue 'Annuler' button.

Attention : les antibiotiques ne peuvent pas être enregistrés correctement tant que les vétérinaires individuels n'ont pas été introduits dans le système. Les enregistrements ne seront acceptés pour autant que le statut du vétérinaire concerné soit 'actif'. Il est dès lors très important que la liste soit mise à jour en permanence par le responsable.

Même si un producteur décide d'utiliser le module 'Non-participant au Registre AB', ses fournisseurs doivent s'inscrire au registre AB. Les producteurs qui ne disposent pas d'une affiliation à l'un des systèmes de qualité participants et qui ont décidé de ne pas adhérer au Registre AB sur une base volontaire, mais qui souhaitent offrir à leurs pharmaciens et/ou fabricants d'aliments composés la possibilité d'enregistrer les aliments médicamenteux dans le Registre AB, peuvent utiliser le module 'Non-participant au Registre AB'. Seul le numéro Sanitel du vétérinaire prescripteur peut être utilisé pour l'enregistrement à Sanitel-Med. Ni le fournisseur d'aliments composés ni le pharmacien n'interviennent dans l'enregistrement auprès de Sanitel-Med.

3. Fonctionnalités



Lorsque vous vous connectez au portail des fournisseurs, la page d'accueil s'ouvre. Sur cette page, vous pouvez cliquer sur l'espèce animale pour laquelle vous voulez consulter les données. Dans le bas, vous trouverez deux boutons pour accéder aux données de votre entreprise : « Mon cabinet » et « Paramètres ».

Si vous n'avez que des producteurs porcins comme clients, il n'y aura qu'un bouton « Porcs ». Si vous avez également des aviculteurs parmi vos clients, il y aura également un bouton « Volaille » sur la page d'accueil.

En cliquant sur le bouton « Porcs », vous accédez aux fonctionnalités suivantes :

Mes prescriptions: Uniquement applicables aux CV. Compte rendu de tous les enregistrements, saisis par le FAC ou le PHAR, l'un des vétérinaires du CV étant le prescripteur.

Mes producteurs: Compte rendu des producteurs pour lesquels votre cabinet / entreprise a une procuration.

Mes rapports: Compte rendu de tous les rapports d'exploitation des producteurs pour lesquels votre cabinet / entreprise a une procuration.

Liste des médicaments: Compte rendu de tous les médicaments.

Données enregistrées: Compte rendu de tous les enregistrements introduits par votre cabinet / entreprise. Vous pouvez les consulter, les contrôler et corriger les erreurs éventuelles.

Résumé: Affichage des derniers rapports d'exploitation et des enregistrements les plus récents introduits par votre cabinet / entreprise.

The screenshot shows the AB Register web portal interface. The top navigation bar includes 'AB Register > Porcs', 'Home', and 'Quitter'. The main menu contains 'Résumé', 'Données enregistrées', 'Mes prescriptions', 'Mes producteurs', 'Mes rapports', and 'Liste de médicaments'. The main content area features a 'Nouvel enregistrement' section with an 'AJOUTER ENREGISTREMENT' button, a 'Rapports d'exploitation non lus' section with a search bar, and a 'Derniers enregistrements' section with a table of records.

Ref	Médicament	Quant.	Producteur	Troupeau	Espèce cible	Livraison
5767-PI	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1kg	1 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PC	01-12-2016

Les différentes fonctionnalités sont expliquées en détail dans le présent manuel.

4. Données enregistrées

Les médicaments fournis sont enregistrés par le fournisseur pour chaque exploitation à la demande du producteur. L'onglet 'Mes enregistrements' du portail réservé aux fournisseurs permet aux fournisseurs de consulter tous les enregistrements qu'ils ont soumis. Chaque cabinet vétérinaire peut en outre vérifier le transfert des données à Sanitel-Med.

Tout fournisseur doit respecter les principes suivants lors des enregistrements dans le Registre AB :

- Tous les médicaments doivent être enregistrés au plus tard le 7 du mois suivant la livraison.
- Les enregistrements sont clôturés en fin de trimestre. Les dates de clôture ont été fixées à 15 jours après la fin du trimestre, c'est à dire les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier. Après ces dates, les fournisseurs ne peuvent plus apporter de modifications. Ces dates de verrouillage des données sont déterminées de cette manière car elles correspondent avec les dates de transfert des données à Sanitel-Med.
- En cas d'enregistrement incorrect signalé par le producteur, l'enregistrement sera corrigé dès que possible par le fournisseur lui-même ou suite à un contact avec le helpdesk du Registre AB.

- Le Registre AB ne permet pas la reprise de médicaments (= enregistrement négatif), conformément aux dispositions légales et aux bonnes pratiques de distribution. Les fournisseurs peuvent toutefois apporter des modifications à leurs enregistrements via le portail.
- Les vétérinaires et les pharmaciens enregistrent le nombre d’emballages fournis, les fabricants d’aliments composés enregistrent le nombre de kg de prémélange médicamenteux.
- Attention : un même médicament disponible dans plusieurs conditionnements différents peut apparaître plusieurs fois dans la liste. Veillez à sélectionner le conditionnement correct à chaque fois.

L’enregistrement des médicaments fournis peut se faire de trois manières : via le formulaire d’enregistrement en ligne, par l’envoi d’un formulaire Excel ou via les services en ligne. Les possibilités sont décrites ci-dessous.

4.1. Enregistrement de la médication à l’aide du formulaire d’enregistrement

Le fournisseur peut enregistrer les données en ligne au moyen du formulaire d’enregistrement. Ce formulaire est principalement destiné aux fournisseurs qui enregistrent des données pour un nombre limité de producteurs et sur une base irrégulière.

Veillez suivre les démarches suivantes :

1. Cliquez sur le bouton « Ajouter enregistrement ».

The screenshot shows the 'AB Register > Porcs' interface. The top navigation bar includes 'Home' and 'Quitter'. Below it, a menu contains 'Résumé', 'Données enregistrées' (selected), 'Mes prescriptions', 'Mes producteurs', 'Mes rapports', and 'Liste de médicaments'. The main content area is titled 'Données enregistrées' and features a green '+ AJOUTER ENREGISTREMENT' button with a red arrow pointing to it. Below this is a search form with fields for 'Mot clé:', 'Livraison de:' (with a date picker set to 06-11-2016), 'Jusqu'à:', 'Ref:', 'Numéro de troupeau:', 'Producteur:', and 'Code couleur AMCRA:' (a dropdown menu). A 'RECHERCHE' button is located below the search fields. The search results section shows '4 résultats trouvés' and a table with the following data:

Ref.	Médicament	Quant.	Producteur	Numéro de troupeau	Espèce cible	Livraison
5767-PI	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg	1 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PC	01-12-2016
5768-PI	SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100 ml	1 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PC	30-11-2016
5769-PI	FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml	3 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PS	29-11-2016
5770-PI	DUPHAPEN opl. inj. 100 ml	2 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PNS	27-11-2016

2. Complétez les huit champs obligatoires.

The screenshot shows the 'AB Register > Porcs' interface. The top navigation bar includes 'Home' and 'Quitter'. Below it, a teal bar contains menu items: 'Résumé', 'Données enregistrées' (active), 'Mes prescriptions', 'Mes producteurs', 'Mes rapports', and 'Liste de médicaments'. A back arrow points to 'Retour vers 'Mes enregistrements''.

The main content area is titled 'Enregistrer un nouveau traitement'. It contains the following fields:

- Livraison à:** 21-11-2016 (calendar icon) (JJ-mm-aaaa)
- Producteur:** Choisissez un producteur... (dropdown) ou [Ajouter un nouveau producteur](#)
- Espèce cible:** Sélectionner... (dropdown)
- Médicament:** Effectuer les recherches sur la base du code CNK ou du code CTI-Ext... (search bar)
- Quantité livrée:** [input] conditionnement(s)
- Vétérinaire:** Leenaerts Leen (dropdown)
- Indication d'utilisation:** Sélectionner... (dropdown) (Facultatif)
- Type de document:** Sélectionner... (dropdown)
- Numéro de document:** [input]

At the bottom, there are three buttons: 'SAUVEGARDER' (green), 'SAUVEGARDER ET COPIER' (green), and 'Annuler' (blue).

3. Le champ réservé à l'indication d'utilisation est facultatif. Vous n'êtes pas obligé de le remplir, mais il est conseillé de le faire.
4. Cliquez sur le bouton 'sauvegarder' si vous ne souhaitez plus introduire d'autres données pour ce producteur.
5. Devez-vous encore introduire d'autres données pour ce producteur ? Cliquez alors sur le bouton 'sauvegarder et copier'. Cette fonctionnalité vous permet de copier la date, le nom du producteur et le nom du vétérinaire, ce qui vous évitera de devoir réintroduire à chaque fois ces mêmes données.

L'annexe 1 contient les explications concernant les différents champs à compléter.

Dès que vous aurez sauvegardé les données enregistrées, elles figureront dans l'aperçu général des enregistrements.

4.2. Enregistrement de la médication via Excel

Afin de faciliter la procédure susmentionnée, un système a été développé permettant d'effectuer plusieurs enregistrements simultanément à l'aide d'un fichier Excel généré de préférence par le logiciel comptable du fournisseur. Ce système permet par ailleurs d'adapter les enregistrements sur la base du numéro de référence (REFERENCE_NUMBER). Chaque modification d'un enregistrement est enregistrée dans le journal.

Attention : si le logiciel comptable utilise des codes spécifiques pour définir le médicament, l'espèce cible ou l'indication, ces codes peuvent être repris dans la base de données. Il est conseillé d'effectuer cette opération **AVANT** de procéder aux enregistrements. Le chapitre 3.4 'Mapping' explique comment définir les codes.

La structure du fichier Excel doit correspondre à celle de l'exemple ci-dessous. La base de données accepte toutes les versions d'Excel à partir de '97. Les versions antérieures ne sont pas compatibles avec le système.

Dans l'annexe 1 vous trouverez plus d'explications concernant les différents champs à compléter.

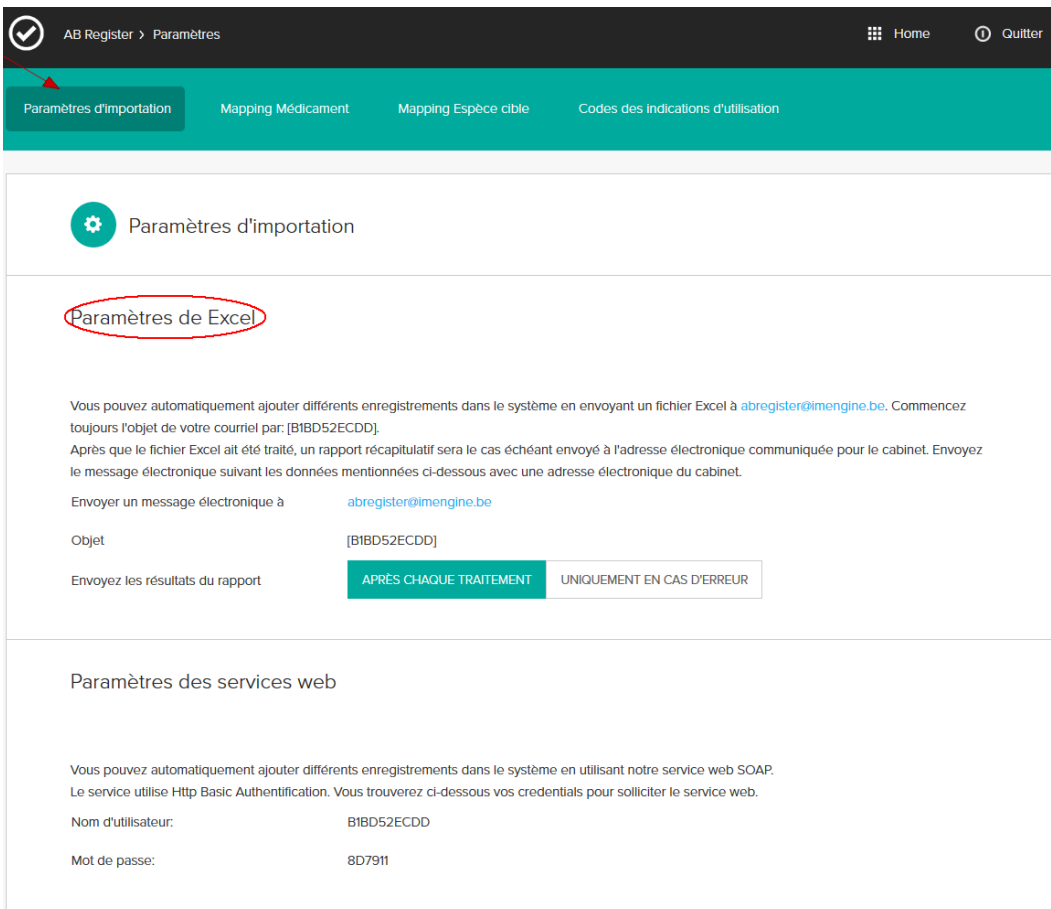
REFEREN CE_ NUMBER	DELIVERY_ DATE	PROVI DER	STOCK_ NUMBER	MEDIC INE	AMO UNT	TARGET_A NIMAL	U SE	DOCUMENT _TYPE	DOCUMENT_N UMBER
2016080 2004	1/07/2016	N0123	44444444- 0201	18870 2-02	1	SU1	A A	TVD	123
2016070 2005	20/07/201 6	N5162	44444444- 0201	18870 2-02	2	SU2	ZS	VSP	0 5162 123456
2016060 2006	30/09/201 6	N0123	44444444- 0201	12118 6-02	4	SU3	SS	VSF	0 0123 123456
2016050 2007	30/07/201 6	F9000	44444444- 0201	12118 6-02	1	SU4	A A	EVSF	1 9000 E123456

Veillez suivre les démarches suivantes après avoir introduit les données dans le fichier Excel conformément aux règles de base convenues :

1. Envoyez le fichier Excel à l'adresse e-mail standard en précisant l'objet prédéfini. L'objet de l'e-mail correspond en effet au code attribué par le système au fournisseur. Ceci permet au système d'identifier le fournisseur. Attention : n'oubliez pas les crochets.

Ces informations pour l'envoi d'un fichier Excel peuvent être retrouvées via le bouton « Paramètres » sur la page d'accueil, et sous l'onglet « Paramètres d'importation ».

Attention : l'adresse e-mail 'info@abregistratie.be' est exclusivement utilisée pour la lecture des fichiers Excel. Veuillez utiliser l'adresse abregister@belpork.be pour toutes autres questions ou remarques.



2. Un rapport peut être envoyé à l'adresse e-mail du cabinet/de la société confirmant la réception du fichier Excel. Ce rapport indique si le fichier Excel a pu être intégré correctement dans le système ou non. Vous avez le choix entre deux types de rapports :

- soit le système envoie toujours un rapport après la lecture d'un fichier Excel, même si aucune erreur ne s'est produite lors de la lecture du fichier ;
- soit le système n'envoie un rapport qu'au cas où une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.

AB Register > Paramètres

Home Quitter

Paramètres d'importation Mapping Médicament Mapping Espèce cible Codes des indications d'utilisation

Paramètres d'importation

Paramètres de Excel

Vous pouvez automatiquement ajouter différents enregistrements dans le système en envoyant un fichier Excel à abregister@imengine.be. Commencez toujours l'objet de votre courriel par: [BIBD52ECDD].

Après que le fichier Excel ait été traité, un rapport récapitulatif sera le cas échéant envoyé à l'adresse électronique communiquée pour le cabinet. Envoyez le message électronique suivant les données mentionnées ci-dessous avec une adresse électronique du cabinet.

Envoyer un message électronique à abregister@imengine.be

Objet [BIBD52ECDD]

Envoyez les résultats du rapport APRÈS CHAQUE TRAITEMENT UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR

Paramètres des services web

Vous pouvez automatiquement ajouter différents enregistrements dans le système en utilisant notre service web SOAP. Le service utilise Http Basic Authentication. Vous trouverez ci-dessous vos credentials pour solliciter le service web.

Nom d'utilisateur: BIBD52ECDD

Mot de passe: 8D7911

Dans le menu 'Paramètres d'importation', le fournisseur peut indiquer ses préférences en modifiant le champ 'Envoyez les résultats du rapport' sous l'onglet 'import'.

Il est conseillé de demander l'envoi systématique d'un rapport. Celui-ci vous permet un suivi efficace de vos enregistrements. Il vous offre également la possibilité de vérifier lors de la phase de lancement si tous vos enregistrements ont effectivement été intégrés dans le système.

3. Lisez toujours attentivement les résultats du rapport et suivez les instructions au cas où des erreurs sont signalées. Des erreurs peuvent se produire au niveau du fichier Excel et au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel.

I. Erreurs au niveau du fichier Excel :

- Erreur dans l'intitulé ou ancienne version d'Excel : dans les deux cas, le système ne sera pas en mesure de lire correctement le fichier. Le rapport vous signalera qu'une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.
- Champs obligatoires : lorsqu'un champ obligatoire n'a pas été rempli, le système ne pourra pas saisir l'enregistrement. Le système ignorera la ligne et un rapport sera envoyé. Le fournisseur peut ensuite compléter les champs obligatoires et renvoyer le fichier. Les données qui ont déjà été intégrées dans le système lors de la première lecture seront alors ignorées.

- II. Erreurs au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel** : veuillez suivre les instructions mentionnées dans le rapport.

Après la correction d'éventuelles erreurs, vous pouvez consulter les données enregistrées dans le 'Registre AB' sous l'onglet 'Données enregistrées'.

4.3. Enregistrement de la médication via les services en ligne

Il est également possible de communiquer avec la base de données antibiotiques par le biais des services en ligne, l'avantage étant que les données sont alors introduites automatiquement à partir du logiciel comptable du fournisseur. Vous ne devrez intervenir qu'en cas d'erreur. A l'instar des fichiers Excel, les codes propres à l'entreprise peuvent être repris (voir 3.4. 'Mapping').

Le système contient un service SOAP, muni d'un système d'identification correspondant au standard HTTP Basic. Les identifiants sont différents pour chaque fournisseur. Ils sont mentionnés sous l'onglet 'Paramètres d'importation' de la page 'Paramètres'. Le mot de passe standard est celui qui a été choisi lors de la procédure d'identification du fournisseur.

AB Register > Paramètres Home Quitter

Paramètres d'importation Mapping Médicament Mapping Espèce cible Codes des Indications d'utilisation

Paramètres d'importation

Paramètres de Excel

Vous pouvez automatiquement ajouter différents enregistrements dans le système en envoyant un fichier Excel à abregister@imengine.be. Commencez toujours l'objet de votre courriel par: [BIBD52ECDD].

Après que le fichier Excel ait été traité, un rapport récapitulatif sera le cas échéant envoyé à l'adresse électronique communiquée pour le cabinet. Envoyez le message électronique suivant les données mentionnées ci-dessous avec une adresse électronique du cabinet.

Envoyer un message électronique à abregister@imengine.be

Objet [BIBD52ECDD]

Envoyez les résultats du rapport APRÈS CHAQUE TRAITEMENT UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR

Paramètres des services web

Vous pouvez automatiquement ajouter différents enregistrements dans le système en utilisant notre service web SOAP. Le service utilise Http Basic Authentication. Vous trouverez ci-dessous vos credentials pour solliciter le service web.

Nom d'utilisateur: BIBD52ECDD

Mot de passe: 8D7911

Exemple d'une requête utilisant le service en ligne SOAP

Productie WSDL: <https://api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl>

Test WSDL: <https://test-api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl>

Operation: saveRegistration of updateRegistration

```
<soapenv:Envelope xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns:xsd="http://www.w3.org/2001/XMLSchema"
xmlns:soapenv="http://schemas.xmlsoap.org/soap/envelope/" xmlns:v1="http://v1.verschaffer">

  <soapenv:Header/>

  <soapenv:Body>

    <v1:saveRegistration soapenv:encodingStyle="http://schemas.xmlsoap.org/soap/encoding/">

      <registration xsi:type="v1:Registration">

        <amount xsi:type="xsd:string">10</amount>

        <deliveryDate xsi:type="xsd:string">01/11/2016</deliveryDate>

        <documentNumber xsi:type="xsd:string">11111E111111</documentNumber>

        <documentType xsi:type="xsd:string">EVSF</documentType>

        <medicine xsi:type="xsd:string">455345</medicine>

        <provider xsi:type="xsd:string">F1111</provider>

        <referenceNumber xsi:type="xsd:string">2016-00001</referenceNumber>

        <stockNumber xsi:type="xsd:string">BE11111111-0201</stockNumber>

        <targetAnimal xsi:type="xsd:string">SU1</targetAnimal>

        <use xsi:type="xsd:string">AA</use>

      </registration>

    </v1:saveRegistration>

  </soapenv:Body>

</soapenv:Envelope>
```

Fil Conducteur Registre AB - version 6.0 – 01/02/2020

Il est possible d'envoyer 1 enregistrement par requête au service en ligne. Il doit être fait appel à l'opération 'saveRegistration' pour la création d'un nouvel enregistrement. Le service en ligne permet également de modifier les enregistrements à l'aide de l'opération 'updateRegistration'. L'enregistrement qui doit être modifié est reconnu sur la base du numéro de référence (referenceNumber). Chaque modification d'un enregistrement est enregistrée dans le journal. Le système renvoie le code 200 au cas où le traitement de l'enregistrement a réussi. En cas d'erreur, un message d'erreur portant le code 400 sera renvoyé.

4.4. Modification d'un enregistrement

Après la saisie d'un enregistrement dans le système, le fournisseur peut modifier l'enregistrement manuellement dans l'application en ligne. Chaque élément de l'enregistrement peut être modifié.

Suivez les étapes suivantes pour modifier un enregistrement :

1. Ouvrez l'onglet 'Données enregistrées'
2. Cliquez sur le numéro de référence de l'enregistrement. Les données correspondantes à l'enregistrement apparaissent à l'écran.

AB Register > Porcs

Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions Mes producteurs Mes rapports Liste de médicaments

Données enregistrées AJOUTER ENREGISTREMENT

Mot clé: Ref:

Livraison de: 06-11-2016 jusqu'à: Numéro de troupeau:

Producteur: Code couleur AMCRA: Sélectionner...

RECHERCHE

4 résultats trouvés

Ref.	Médicament	Quant.	Producteur	Numéro de troupeau	Espèce cible	Livraison
5767-PI	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg	1 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PC	01-12-2016
5768-PI	SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100 ml	1 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PC	30-11-2016
5769-PI	FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml	3 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PS	29-11-2016
5770-PI	DUPHAPEN opl. inj. 100 ml	2 emb.	Janssens Jan	BE44444444-0201	PNS	27-11-2016

3. Cliquez sur 'Modifier'.

AB Register > Porcs

Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions Mes producteurs Mes rapports Liste de médicaments

< Retour vers 'Mes enregistrements'

Détail de l'information enregistrée (ref. 5767-PI) MODIFIER

Producteur	Janssens Jan (BE44444444-0201)
Livraison à	01-12-2016
Espèce cible	Porcs charcutiers
Type de médicament	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg (cti-ext. 345886-02)
Quantité livrée	1 conditionnement(s)
Vétérinaire	Leen Leenaerts (N0123)
Indication d'utilisation	Troubles digestifs
Type de document	Document d'administration et de fourniture
Numéro de document	741

4. Modifiez tous les champs souhaités, et enregistrez.

AB Register > Porcs

Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions Mes producteurs Mes rapports Liste de médicaments

< Retour à Détail de l'information enregistrée

Enregistrement (ref. 5767-PI) > Modifier

Livraison à	01-12-2016 (jj-mm-aaaa)
Producteur	Janssens Jan - BE44444444-0201 ou Ajouter un nouveau producteur
Espèce cible	Porcs charcutiers
Médicament	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg (2648921)
Quantité livrée	1 conditionnement(s)
Vétérinaire	Leenaerts Leen
Indication d'utilisation	Troubles digestifs (Facultatif)
Type de document	Document d'administration et de fourniture
Numéro de document	741

SAUVEGARDER ou Annuler

5. L'enregistrement est maintenant modifié.

4.5. Couplage des enregistrements et des prescriptions à Sanitel-Med

Tous les enregistrements relatifs au trimestre écoulé sont couplés à Sanitel-Med chaque 15 du mois suivant le trimestre écoulé. Ces enregistrements sont communiqués par le biais du vétérinaire fournisseur ou prescripteur.

Pour chaque vétérinaire opérant au sein d'un cabinet vétérinaire, ce dernier recevra chaque mois par courriel un rapport reprenant l'ensemble des enregistrements qui, durant le trimestre écoulé, ont fait l'objet d'un couplage à Sanitel-Med.

L'évolution du statut du couplage peut également être suivie en se rendant sur le portail des fournisseurs du CV.

1. Pour chaque enregistrement, il est possible de vérifier si celui-ci a déjà été couplé à Sanitel-Med ; à quel moment le couplage a été effectué et quel 'numéro de référence Sanitel' a été attribué à l'enregistrement dans le cadre du couplage.

The screenshot shows the 'AB Register > Porcs' interface. The main navigation bar includes 'Résumé', 'Données enregistrées', 'Mes prescriptions', 'Mes producteurs', 'Mes rapports', and 'Liste de médicaments'. The current page is 'Détail de l'information enregistrée (ref. 91234-P1) > Historique des modifications'. It displays two modification events:

- Le 22 Mars, 2017 par [Connexion automatique Sanitel-MED] à 16h43**

Sanitel-MED 'Document ID'	>	6587
Sanitel-MED 'Notification ID'	>	1396523558
Sanitel-Med status	>	Envoyé
- Le 16 Février, 2017 par Jan Janssens à 16:53**

Livraison le	29-12-2016	>	14-12-2016
Type de document		>	Document d'administration et de fourniture
Numéro de document		>	201653241

At the bottom of the page, it says 'Une initiative de Belpork asbl' and 'NL | FR'.

2. Si un enregistrement est bloqué lors du couplage, un point d'exclamation apparaît en regard de cet enregistrement. En cliquant dans le détail de l'enregistrement, l'utilisateur peut alors voir pour quelle(s) raison(s) cet enregistrement a été bloqué. L'enregistrement pourra être adapté via l'écran de détail afin que son couplage à Sanitel-Med puisse néanmoins intervenir ultérieurement.

À cet égard, il importe de veiller à ce que TOUS les enregistrements liés à un numéro de document soient adaptés avant qu'on ne puisse effectuer le couplage à Sanitel-Med. À titre d'exemple : dans le cas d'un seul document d'administration et de fourniture comprenant 3 enregistrements, le couplage à Sanitel-Med n'interviendra qu'après que les trois enregistrements aient été correctement adaptés.

The screenshot displays the 'Données enregistrées' (Registered Data) section of the AB Register application. It features a search form with various filters and a table of results. A tooltip is visible over the table, indicating a registration issue.

Données enregistrées + AJOUTER ENREGISTREMENT

Mot clé: Ref.:
 Livraison de: jusqu'à: Numéro de troupeau:
 Producteur: Code couleur AMCRA: Sélectionner...
 Médicament: Rechercher sur la base du code CNK où cti-ext Q Status Sanitel: Tous
 Document Sanitel: Notification Sanitel:

RECHERCHE

5 résultats trouvés

Ref.	Médicament	Quant.	Producteur	Numéro de troupeau	Espèce cible	Livraison
3769-PI	DRAXXIN 25 mg/ml opl. inj. 100 ml	2 emballage(s)	Bel pork asbl	BE1111111-0201	PC	26-12-2016
3761-PI	DRAXXIN 25 mg/ml opl. inj. 100 ml	4 emballage(s)	Bel pork asbl	BE1111111-0201	PC	09-12-2016 !
3778-PI	DRAXXIN 25 mg/ml opl. inj. 100 ml	1 emballage(s)	Bel pork asbl	BE1111111-0201	PC	05-12-2016 ✓
3744-PI	DRAXXIN 25 mg/ml opl. inj. 100 ml	1 emballage(s)	Bel pork asbl	BE1111111-0201	PC	01-12-2016 !
3733-PI	DRAXXIN 25 mg/ml opl. inj. 100 ml	1 emballage(s)	Bel pork asbl	BE1111111-0201	PC	01-12-2016 !

Deze registratie kon niet worden verzonden naar Sanitel-MED.
Ce numéro de document est déjà enregistré

AB Register > Porcs

Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions Mes producteurs Mes rapports Liste de médicaments

Retour vers 'Mes enregistrements'

Détail de l'information enregistrée (ref. 310952-PI) MODIFIER

Cet enregistrement n'a pas pu être envoyé à Sanitel MED.
Ce numéro de document est déjà enregistré.

Producteur	Belpork asbl (BE11111111-0201)
Livraison le	26-12-2016
Espèce cible	Porcs charcutiers
Médicament	● FLORFENIKEL 300 mg/ml opl. inj. 250 ml (cti-ext. 410243-04)
Quantité livrée	1 conditionnement(s)
Vétérinaire	Jan Janssens (N1111)
Indication d'utilisation	Affections respiratoires
Type de document	Document d'administration et de fourniture
Numéro de document	2016923432

Enregistré le 16-02-2017 par Jan Janssens

3. Sur la page de démarrage du portail des fournisseurs de chaque CV est présenté un aperçu de l'ensemble des enregistrements dont le couplage à Sanitel-Med n'a pas pu intervenir à la précédente date de verrouillage des données.

AB Register > Porcs

Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions Mes producteurs Mes rapports Liste de médicaments

28 Données enregistrées ne savent pas être envoyés à Sanitel-MED. [Voir les données enregistrées](#)

9 Prescriptions ne savent pas être envoyés à Sanitel-MED. [Voir les prescriptions](#)

Nouvel enregistrement AJOUTER ENREGISTREMENT

Rapports d'exploitation non lus

Nom ou numéro de troupeau...

Étant donné que le FAC et le PHA ne jouent aucun rôle dans le cadre de Sanitel-Med, le retour d'information concernant le couplage n'apparaîtra pas dans leur portail.

5. Mapping

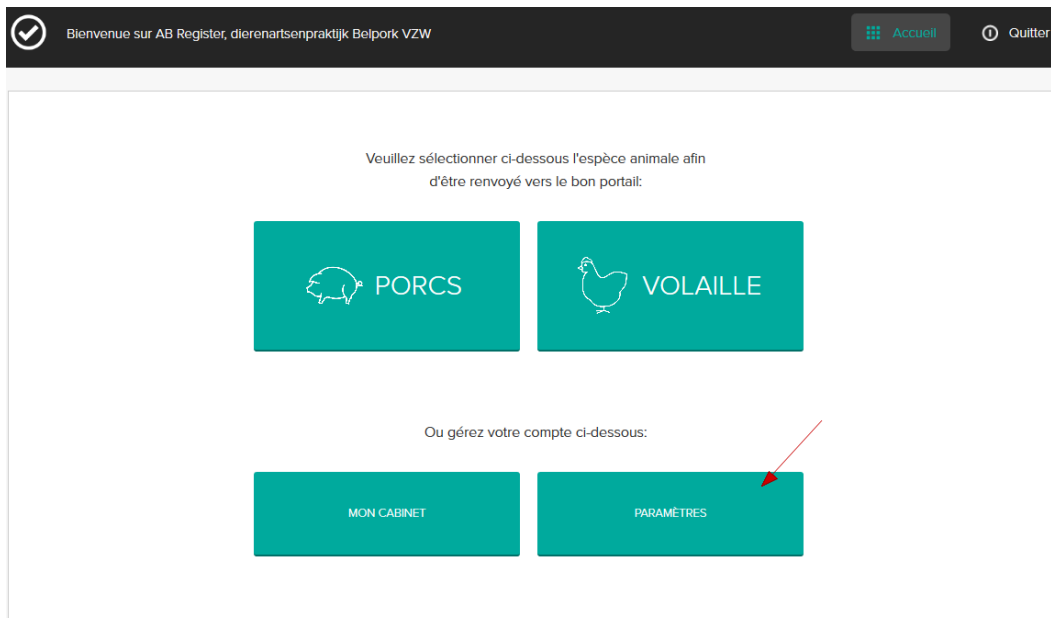
S'il a été décidé d'utiliser des fichiers Excel ou les services en ligne pour la saisie des enregistrements, il est conseillé d'utiliser les données du logiciel comptable du fournisseur. Il est toutefois possible que le logiciel comptable utilise d'autres codes que ceux proposés afin d'identifier la médication, l'espèce cible et l'indication d'utilisation. La liste des codes proposés pour les médicaments est disponible sur le site www.registreab.be et sur le portail des fournisseurs, sous l'onglet 'Liste des médicaments'. Les codes proposés pour 'espèce cible' et 'indication d'utilisation' sont repris en annexe 1.

La base de données d'antibiotiques prévoit la possibilité d'utiliser les codes existants du logiciel comptable du fournisseur à l'aide du 'mapping'. Cela signifie que les codes spécifiques utilisés sont liés de manière unique au médicament concerné, à l'espèce concernée ou à l'indication d'utilisation concernée.

Il est conseillé d'établir le mapping **AVANT** la saisie d'un fichier Excel ou la création d'un lien par le biais des services en ligne. Les mappings peuvent être établis via le bouton 'Paramètres' de la page d'accueil.

Il est possible d'établir une correspondance entre chaque code utilisé dans le logiciel comptable et un médicament, une espèce cible ou une indication d'utilisation. Cliquez sur 'ajouter mapping' pour la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne. Vous trouverez ci-dessous un exemple de l'ajout d'un mapping de médicament. Le même principe s'applique à l'ajout d'un mapping pour une espèce cible et d'un mapping pour une indication d'utilisation.

Les mappings peuvent être supprimés en cliquant sur la croix correspondante.



AB Register > Paramètres

Paramètres d'importation **Mapping Médicament** Mapping Espèce cible Codes des Indications d'utilisation

Mapping du médicament

+ AJOUTER MAPPING

Espèce animale: Tous

4 résultats trouvés

Code du médicament	Médicament	Espèce animale	Supprimer
1	AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Porcs	✖
2	ALBIPEN LA opt. inj. 200 ml	Porcs	✖
3	DUPHAPEN opt. inj. 100 ml	Porcs	✖
833574	DUPHAPEN opt. inj. 100 ml	Porcs	✖

AB Register > Paramètres

Paramètres d'importation **Mapping Médicament** Mapping Espèce cible Codes des Indications d'utilisation

Ajouter un nouveau code Médicament

Code Médicament

Espèce animale Sélectionner espèce animale... ▾

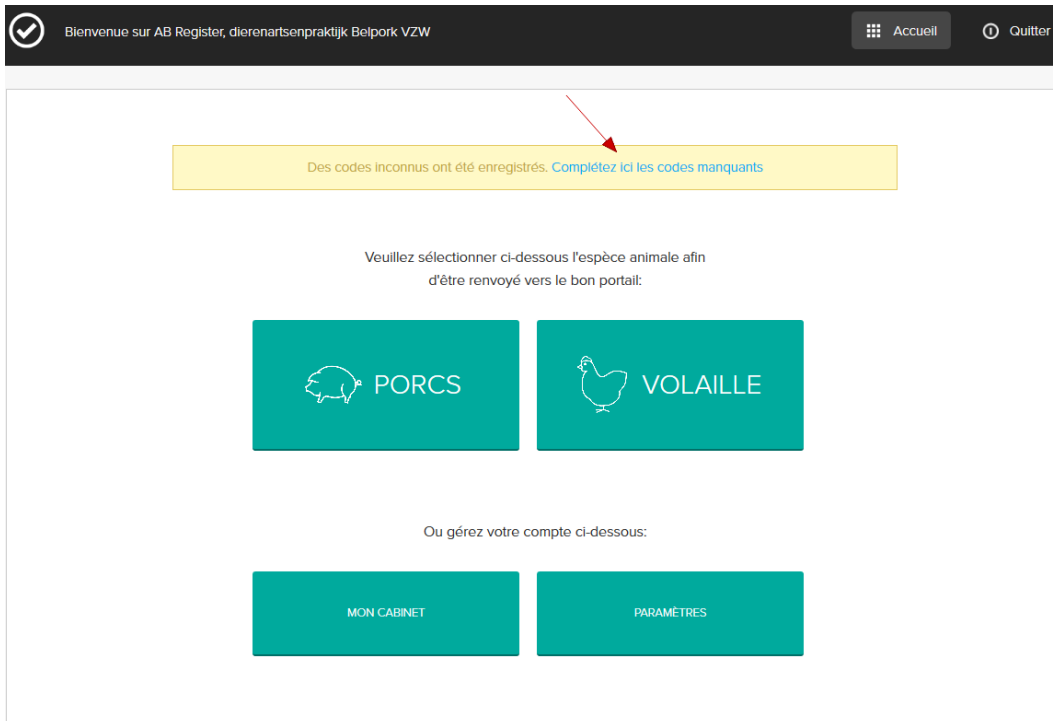
Médicijn Effectuer les recherches sur la base du code CNK ou du code CTI-Ext... 🔍

SAUVEGARDER ou Annuler

Cette procédure est laborieuse, principalement pour l'établissement des correspondances entre les codes des médicaments. Il est dès lors conseillé aux fournisseurs de reprendre les codes cti-ext dans leur application comptable afin de faciliter la saisie des médicaments dans le système.

La liste des codes cti-ext peut être consultée sur le site www.registreab.be. Un code arbitraire est attribué temporairement aux médicaments en attente de l'obtention d'un code CNK. L'annexe 1 contient la liste des codes correspondants aux espèces animales et aux indications d'utilisation.

Si le mapping n'a pas été paramétré avant la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne, cela peut toujours être paramétré par la suite. Le fournisseur en est informé par e-mail juste après la réalisation des enregistrements ou des services en ligne. Lors de la connexion sur le portail des fournisseurs, un avis s'affichera également sur la page d'accueil.



Les codes qui ne sont pas reconnus par le système sont affichés dans une fenêtre pop-up. Cela permet de relier les codes inconnus aux bons codes dans le système.

Il est également possible d'ignorer les codes non pertinents via le bouton 'Ignorer ce code'. Ces codes ne seront alors plus saisis à l'avenir.

The screenshot shows the 'Paramètres' (Parameters) page in the AB Register. At the top, there is a navigation bar with 'AB Register > Paramètres', 'Home', and 'Quitter'. A yellow banner at the top contains a warning icon and the text 'Veuillez compléter les mappings manquants' (Please complete the missing mappings).

Below the banner, there are two sections:

- Codes animaux cibles inconnus** (Unknown target animal codes): This section has a table with columns 'Code inconnu', 'Espèce animale', 'Espèce cible', and 'Ignorer'. One entry is visible: 'Rund' (Code inconnu), 'Porcs' (Espèce animale), 'Sélectionner espèce cible...' (Espèce cible), and 'Ignorer ce code' (Ignorer). The 'Ignorer ce code' link is circled in red.
- Codes d'indication d'utilisation inconnus** (Unknown usage indication codes): This section has a table with columns 'Code inconnu', 'Espèce animale', 'Indication d'utilisation', and 'Ignorer'. Two entries are visible:
 - 'Algemene stoornissen' (Code inconnu), 'Porcs' (Espèce animale), 'Sélectionner Indication d'utilisat' (Indication d'utilisation), and 'Ignorer ce code' (Ignorer).
 - 'Ademhaling problemen' (Code inconnu), 'Porcs' (Espèce animale), 'Sélectionner Indication d'utilisat' (Indication d'utilisation), and 'Ignorer ce code' (Ignorer).

At the bottom of the page, there is a yellow button labeled 'SAUVEGARDER' (Save) followed by the text 'ou Ignorer tous les codes mentionnés ci-dessus' (or ignore all codes mentioned above).

Les enregistrements seront visibles dans le 'Registre AB' dès l'établissement des correspondances correctes aux médicaments, espèces cibles et indications d'utilisation.

6. Mes prescriptions

Cet onglet n'est présent que dans le portail des fournisseurs d'un CV.

Les fournitures saisies par le FAC ou le PHAR dans le Registre AB sont sur prescription d'un vétérinaire. Via l'onglet 'Mes prescriptions', le CV connecté accède à un compte rendu de tous les enregistrements effectués par le FAC ou le PHAR sur la base d'une prescription de l'un des vétérinaires du CV connecté.

Un CV qui prescrit sans fournir peut consulter ses enregistrements de prescriptions via 'Mes prescriptions'.

AB Register > Porcs Home Quitter

Résumé Données enregistrées **Mes prescriptions** Mes producteurs Mes rapports Liste de médicaments

Mes prescriptions

Mot clé: Vétérinaire: Tous

Livraison de: 06-11-2016 jusqu'à: Producteur:

Fournisseur: Tous Code couleur AMCRA: Sélectionner...

RECHERCHE

2 résultats trouvés

Ref.	Médicament	Quant.	Fournisseur	Producteur	Numéro de troupeau	Espèce cible	Livraison
5760-PI	● PROMYCINE 400 IE/mg premix 25 kg	15 emb.	FAC Varkensvoer vzw	Janssens Jan	BE44444444-0201	PNS	14-11-2016
5759-PI	● TUCOPRIM premix 25 kg	5 emb.	FAC Varkensvoer vzw	Janssens Jan	BE44444444-0201	PC	13-11-2016

Détail de la prescription (ref. 5759-PI)

Producteur: Janssens Jan (BE44444444-0201)

Livraison à: 13-11-2016

Espèce cible: Porcs charcutiers

Type de médicament: ● TUCOPRIM premix 25 kg (cti-ext. 325035-06)

Quantité livrée: 5 kg prémélange médicamenteux

Vétérinaire: Leen Leenaerts (N0123)

Fournisseur: FAC Varkensvoer vzw

Indication d'utilisation: Affections respiratoires

Type de document: Prescription électronique d'aliments médicamenteux

Numéro de document: E 0 0123 321321

L'enregistrement est-il erroné ? [signalez-le nous](#)

Dans le détail de chaque enregistrement, les différents champs d'enregistrement peuvent être consultés. Si vous constatez qu'un enregistrement n'est pas correct, vous pouvez le signaler au FAC ou au PHAR via le bouton 'Signalez-le-nous'. Le champ de texte ci-dessous s'ouvre, et vous pouvez y spécifier le problème.



The screenshot shows a web form titled "Signalez un enregistrement erroné". The form contains the following text:

Vous pouvez indiquer dans le champ texte ci-dessous de quel type d'erreur il s'agit (p.ex. le nombre d'emballages enregistrés est incorrect, vous n'avez pas reçu ce produit, ...)

Madame, Monsieur,

Enregistrement 5759 est incorrect. Veuillez vérifier.

Ce courriel sera envoyé au fournisseur Varkensvoer vzw.

At the bottom, there are two buttons: "ENVOYER LA NOTIFICATION" (in red) and "ou Annuler" (in blue).

Après l'enregistrement de votre remarque, le fournisseur recevra un e-mail lui demandant de corriger l'erreur. Vous recevrez une copie de cet e-mail au titre de confirmation de l'envoi, mais vous ne devez rien faire de plus. Une fois l'erreur signalée, vérifiez que la correction a bel et bien été apportée.

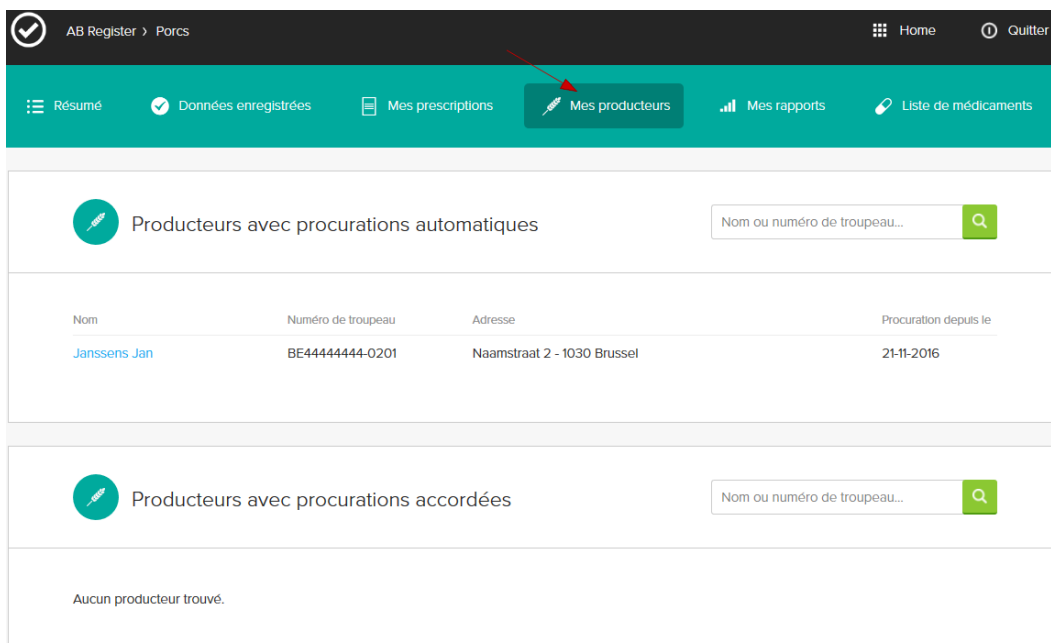
Comme indiqué précédemment au point 3.3.5, l'écran de détail de chaque prescription permettra de consulter également le statut du couplage à Sanitel-Med.

7. Mes producteurs

Par le biais du portail des producteurs, le Registre AB offre à chaque producteur la possibilité de donner une procuration aux fournisseurs. Par le biais d'une procuration automatique, le cabinet vétérinaire auquel est rattaché le vétérinaire de guidance d'un producteur a accès au dossier du producteur, c'est-à-dire aux rapports d'exploitation et à tous les enregistrements de l'exploitation. Le producteur peut également donner accès à son dossier à un ou plusieurs autres fournisseurs par le biais d'une procuration.

Il est important qu'une procuration pour un vétérinaire soit toujours donnée au niveau du cabinet vétérinaire. Les procurations accordées automatiquement aux vétérinaires de guidance s'appliquent toujours à l'ensemble du cabinet vétérinaire.

Via l'onglet 'Mes producteurs', vous trouverez le compte rendu de vos producteurs avec une procuration automatique et fournie.



AB Register > Porcs

Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions **Mes producteurs** Mes rapports Liste de médicaments

Producteurs avec procurations automatiques

Nom ou numéro de troupeau...

Nom	Numéro de troupeau	Adresse	Procuration depuis le
Janssens Jan	BE44444444-0201	Naamstraat 2 - 1030 Brussel	21-11-2016

Producteurs avec procurations accordées

Nom ou numéro de troupeau...

Aucun producteur trouvé.

Si vous cliquez sur le nom du producteur, vous accédez à son dossier individuel. Vous pouvez consulter tous les enregistrements et accéder aux rapports d'exploitation de ce producteur. Vous pouvez également consulter tous les rapports via l'onglet 'Mes rapports' (voir 8).

AB Register > Porcs Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions Mes producteurs Mes rapports Liste de médicaments

[Retour vers "Mes producteurs"](#)

Producteur **Janssens Jan**
 Numéro de troupeau: BE44444444-0201
 Adresse: Naamstraat 2 - 1030 Brussel
 E-mail: mijnmail@mail.com

ENREGISTREMENTS
RAPPORTS D'EXPLOITATION

Mot clé: Ref:

Livraison de: jusqu'à: Numéro de troupeau:

Producteur: Code couleur AMCRA:

RECHERCHE

6 résultats trouvés

Ref.	Médicament	Quant.	Cabinet/Société	Espèce cible	Livraison
5767-PI	● TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg	1 emb.	CV Belpork VZW	PC	01-12-2016
5768-PI	● SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100 ml	1 emb.	CV Belpork VZW	PC	30-11-2016
5769-PI	● FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml	3 emb.	CV Belpork VZW	PS	29-11-2016
5770-PI	● DUPHAPEN opl. inj. 100 ml	2 emb.	CV Belpork VZW	PNS	27-11-2016
5760-PI	● PROMYCINE 400 IE/mg premix 25 kg	15 emb.	FAC Varkensvoer vzw	PNS	14-11-2016
5759-PI	● TUCOPRIM premix 25 kg	5 emb.	FAC Varkensvoer vzw	PC	13-11-2016

Les nouveaux rapports d'exploitation sont toujours affichés dans l'onglet 'Compte rendu'. Cela vous permet de retrouver immédiatement les nouvelles informations pour chaque exploitation. Les rapports disparaissent de la liste dès leur consultation mais restent disponibles via l'onglet 'Mes producteurs' ou via 'Mes rapports'.

8. Mes rapports

L'onglet 'Mes rapports' présente un compte-rendu de tous les rapports pour lesquels vous avez une procuration. Ces rapports doivent être discutés avec les producteurs respectifs. Via la fonction de recherche, il est possible de rechercher des rapports en fonction de certains produits, d'une date d'envoi ou d'un statut. Via le lien du rapport, un fichier PDF s'ouvre, permettant de consulter le rapport. Pour chaque rapport d'exploitation, un statut rouge ou vert est attribué (voir liste des définitions en annexe 2). En fonction du cahier des charges auquel participe un producteur, des mesures peuvent être couplées à un statut rouge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le cahier des charges en question.

The screenshot shows the 'Mes rapports' page in the AB Register application. The page has a teal header with navigation icons and a search bar. Below the header, there is a search form with the following fields:

- Mot clé:
- Numéro de troupeau:
- Reçu de:
- Jusqu'à:
- Statut du rapport:

A green 'RECHERCHE' button is located below the search form. The results section shows 2 results found, displayed in a table:

Rapport d'exploitation	Producteur	Période d'enregistrement	Reçu à	Statut du rapport	Plan d'action
JR2014_80139398_98139.2014.P1	Janssens Jan (BE44444444-0201)	01-01-2014 31-12-2015	15-12-2014	✓	✓
JR2014_90026842_98139.2014.P1	Janssens Jan (BE44444444-0201)	01-01-2014 31-12-2015	15-12-2014	✓	✓

9. Liste des médicaments

Via l'onglet 'Liste des médicaments', vous pouvez consulter tous les médicaments enregistrés dans le Registre AB. Il est également possible d'en extraire une exportation Excel.

AB Register > Porcs

Home Quitter

Résumé Données enregistrées Mes prescriptions Mes producteurs Mes rapports Liste des médicaments

Liste des médicaments

Mot clé: Code couleur AM CRA: Sélectionner...
 Marque:

RECHERCHE

1 2 3 4 5 6 > 275 résultats trouvés

CTI-EXT	Médicament	Emballage	Marque	Code CNK
188702-02	● ADVOCIN 2,5% opl. inj. 100 ml	Injectieflacon	ZOETIS BELGIUM SA	1374552
281206-01	● AIVLOSIN VARKENS 42,5 mg/g premix 20 kg	Zak	Eco A.H.	9113978
343987-01	● AIVLOSIN VARKENS 625 mg/g gran. oplosb. po 160 g	Zak	Eco A.H.	9113986
343971-01	● AIVLOSIN VARKENS 625 mg/g gran. oplosb. po 40 g	Zak	Eco A.H.	0000006
121186-02	● ALBIPEN LA opl. inj. 200 ml	Injectieflacon	Intervet	1620715
461093-01	● AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Securitainer of emmer	Dopharma Research	3189712
233764-05	● AMOXYCILLINE 70% pdr oplosb. po 1 kg	Zak	Kela Laboratoria	1689074
176276-03	● AMOXY-KEL 15 opl. inj. 250 ml	Injectieflacon	Kela Laboratoria	1272616

10. Mon cabinet/ mon entreprise

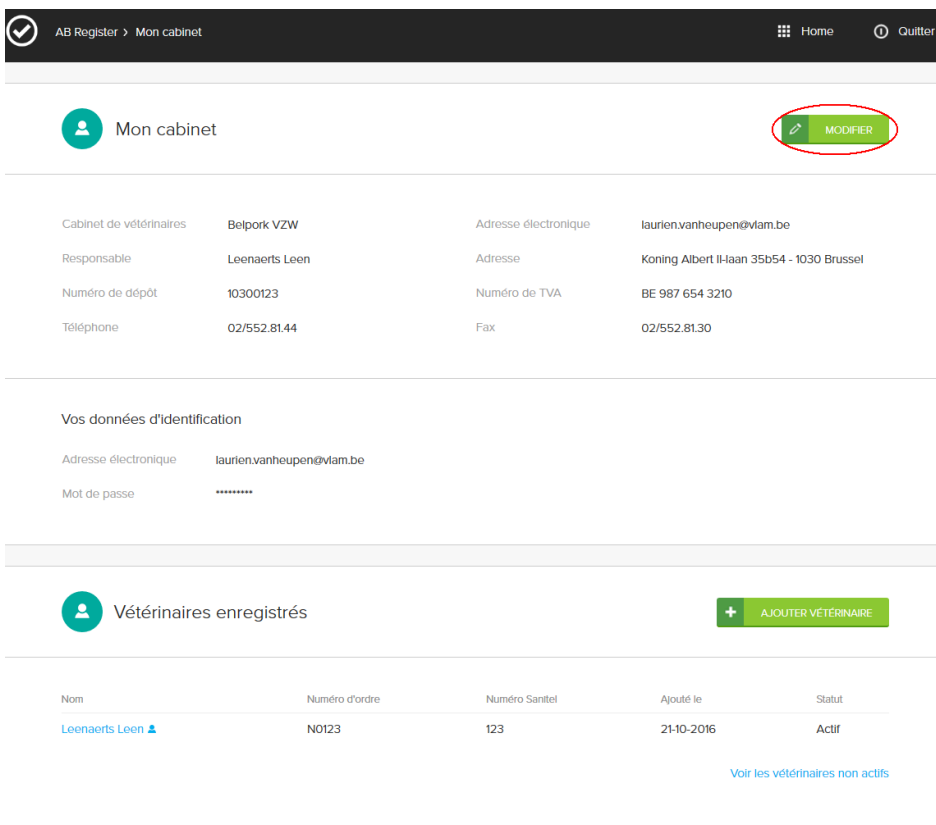
Chaque fournisseur met à jour les coordonnées de son entreprise ou son cabinet. Le responsable d'un cabinet vétérinaire gère les informations relatives aux vétérinaires qui en font partie.

Via la page d'accueil, vous pouvez cliquer sur 'Mon cabinet / mon entreprise'.



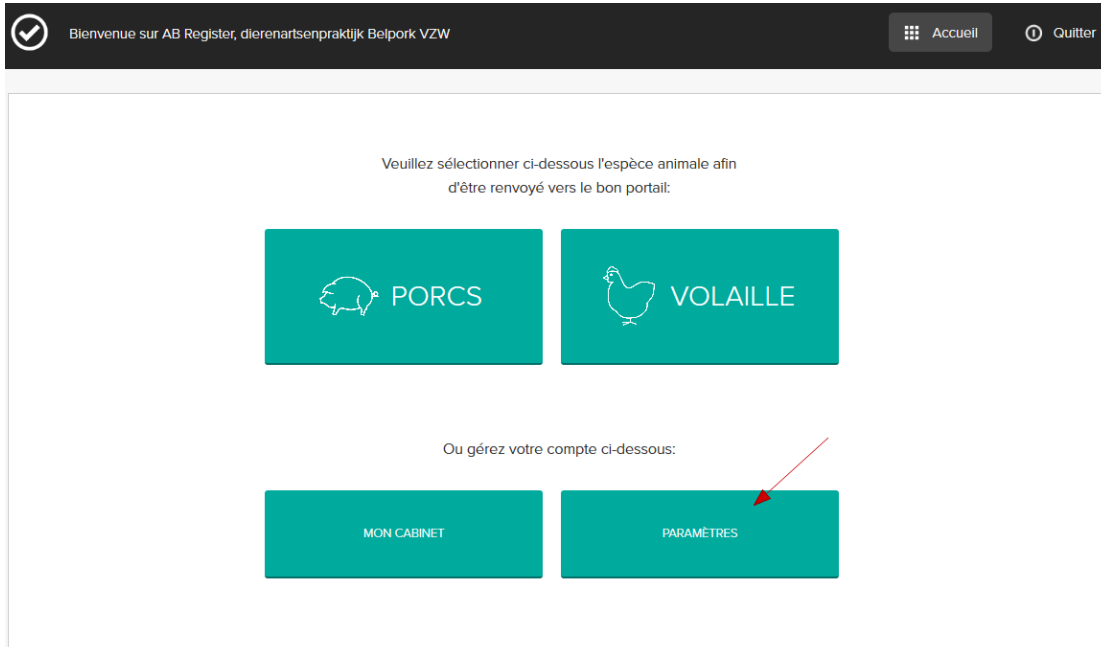
Vous pouvez consulter et modifier ici les données de base de votre cabinet / entreprise ainsi que les vétérinaires enregistrés (voir 3.1 procédure d'identification).

Veillez à la mise à jour de ces données.



11. Paramètres

Via le bouton 'Paramètres' dans la page d'accueil, vous pouvez accéder à tous les paramètres d'importation nécessaires pour saisir des enregistrements via Excel et des services en ligne (voir 4.2 et 4.3), ainsi qu'à tous les paramètres relatifs au 'Mapping' (voir 5).



IV. HELPDESK

N'hésitez pas à faire appel au helpdesk au cas où il vous reste des questions auxquelles vous n'avez pas trouvé réponse.

Contactez l'ASBL REGISTRE AB pour toute question concernant :

- Votre inscription au Registre AB (erreurs/adaptations)
- Vos lots enregistrés au Registre AB (erreurs/adaptations)
- Vos rapports d'exploitation
- Le lien avec Sanitel-Med
- Les fournisseurs et les procurations aux fournisseurs
- La mise à jour des médicaments, les nouveaux médicaments
- Le fonctionnement de l'application Registre AB

Contactez l'ASBL BELPORK pour toute question concernant :

- L'adaptation des coordonnées de votre exploitation
- L'adaptation des informations relatives aux labels (Certus/Colruyt/CodiplanPlus/participation volontaire)
- Toute nouvelle affiliation ou fin d'affiliation
- Votre certificat Certus et les exigences du cahier des charges Certus

REGISTRE AB ASBL

Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 52

1030 Bruxelles

tél. : 02 552 81 19

e-mail : helpdesk@registreab.be

site internet : www.registreab.be

BELPORK ASBL

Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 54

1030 Bruxelles

tél. : 02 552 81 44

fax : 02 552 81 30

e-mail : info@belpork.be

site internet : www.certus-info.be

I. ANNEXES

Annexe 1 : Explication des champs des enregistrements

Annexe 2 : Définitions

1. Annexe 1 : Explication des champs des enregistrements

Champ pour la saisie manuelle	Champ pour la saisie via Excel	Champ pour la saisie via les services en ligne	Définition
/	REFERENCE_NUMBER	referenceNumber	<p>Ceci est un code unique que le fournisseur doit attribuer à l'enregistrement en cas d'utilisation de <u>fichiers Excel ou des services en ligne</u>.</p> <p>Ce code doit toujours être complété. En cas de modification d'un enregistrement, il faut impérativement utiliser à nouveau ce code et le précédent enregistrement est remplacé par l'enregistrement modifié.</p>
Livraison à	DELIVERY_DATE	deliveryDate	<p>Le jour de livraison de la médication. Le système refuse les dates ultérieures.</p> <p><u>Pour l'utilisation d'Excel</u> : cette date doit être saisie au format jj/mm/aaaa.</p> <p>Pour l'utilisation des <u>services en ligne</u>, le format doit être aaaa-mm-jj.</p>

Producteur	STOCK_NUMBER	stockNumber	<p>Le producteur chez lequel la médication a été livrée.</p> <p>Saisie manuelle : dans ce cas, il est possible de rechercher le numéro d'établissement (par ex. 44444444). Vous pouvez ensuite indiquer le numéro de troupeau complet (par ex. BE44444444-0201).</p> <p>Avec Excel ou les services en ligne, il est uniquement possible de communiquer sur la base du numéro de troupeau complet (par ex. BE44444444-0201).</p>
Médicament	MEDICINE	medicine	<p>Désignation du médicament concerné.</p> <p>Le Registre AB contient une liste de médicaments avec le code cti-ext par produit. Seuls les médicaments qui figurent sur cette liste peuvent être enregistrés. Cette liste peut être consultée via le site www.registreab.be.</p> <p>Pour la <u>saisie manuelle</u>, il est possible de sélectionner le produit par son nom.</p> <p>Attention : un même produit peut figurer plusieurs fois dans la liste s'il existe en plusieurs conditionnements différents. Assurez-vous de choisir le conditionnement exact, ceci étant déterminant pour le calcul de la quantité totale de médicaments fournis dans l'exploitation.</p>

			Avec Excel ou les services en ligne, le médicament peut être enregistré sur la base du code cti-ext ou le code spécifique au cabinet. Dans ce dernier cas, vous devez définir le produit par mapping.
--	--	--	---

Quantité livrée	AMOUNT	amount	<p><u>Pour les CV et les pharmaciens</u> : le nombre d’emballages livrés.</p> <p><u>Pour les fabricants d’aliments composés</u> : le nombre de kg de prémélange médicamenteux.</p> <p>Chaque fournisseur peut apporter des modifications aux enregistrements effectués, cela permet de corriger les erreurs.</p>
Espèce cible	TARGET_ANIMAL	targetAnimal	<p>Le type d’animal traité.</p> <p><u>Pour la saisie manuelle</u> : les possibilités sont proposées dans un menu déroulant.</p> <p>Pour l’utilisation d’<u>Excel ou des services en ligne</u>, le système prévoit les codes standard suivants. Il est également possible d’utiliser des codes propres au cabinet. Il suffit alors de les définir à l’aide d’un ‘mapping’.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ SU1 = porcelets non sevrés ○ SU2 = porcelets sevrés ○ SU3 = porcs charcutiers ○ SU4 = truies/verrats

Indication d'utilisation	USE	use	<p>La raison pour laquelle le traitement a été prescrit. Ce champ est facultatif.</p> <p><u>Pour la saisie manuelle</u> : les possibilités sont proposées dans un menu déroulant.</p> <p>Pour l'utilisation d'<u>Excel ou des services en ligne</u>, le système prévoit les codes standard suivants. Il est également possible d'utiliser des codes propres au cabinet. Il suffit alors de les définir à l'aide d'un 'mapping'.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ HA = Affections cutanées ○ LMA = Affections locomotrices ○ AA = Affection respiratoires ○ UA = Affections urogénitales ○ SS = Troubles digestifs ○ AS = Troubles généraux/autres ○ ZS = Troubles nerveux
Vétérinaire	PROVIDER	provider	<p>Le vétérinaire ayant livré ou prescrit le médicament. Les CV ainsi que les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens doivent entrer le nom du vétérinaire.</p>

			Pour l'utilisation d' <u>Excel ou des services en ligne</u> , le champ doit contenir le numéro d'ordre du vétérinaire (le préfixe 'F' ou 'N' inclus).
--	--	--	---

Type de document	DOCUMENT_TYPE	documentType	<p>Le type de document utilisé pour le médicament fourni.</p> <p><u>Saisie manuelle</u> : les possibilités sont affichées dans un menu déroulant.</p> <p>Avec Excel ou les services en ligne, les codes suivants sont prévus par défaut dans le système.</p> <ul style="list-style-type: none">○ TVD = Document d'Administration et de Fourniture○ VSP = Prescription○ VSF = Prescription d'Aliments Médicamenteux○ EVSF = Prescription Electronique d'Aliments Médicamenteux
------------------	---------------	--------------	--

<p>Numéro de document</p>	<p>DOCUMENT_NUMBER</p>	<p>documentNumber</p>	<p>Le numéro du document utilisé.</p> <p>Par type de document, il y a ou non un format standard à respecter pour la numérotation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Document d'Administration et de Fourniture (TVD): pas de numérotation ni de format fixe. ○ Prescription (VSP) et Prescription d'Aliments Médicamenteux (VSF) : chiffre 0 ou 1 (0 pour les vétérinaires néerlandophones ou 1 pour les vétérinaires francophones), suivi du numéro d'ordre du vétérinaire (4 chiffres), suivi par 6 unités (numéro de suivi). Il s'agit d'un format fixe qu'il faut utiliser impérativement. ○ Prescription Electronique d'Aliments Médicamenteux (EVSF): même format que pour la prescription et la prescription d'aliments médicamenteux. Il faut ajouter un 'E' dans le numéro (son emplacement n'est pas encore défini par la loi, il peut donc être mis n'importe où dans le numéro de suivi).
---------------------------	------------------------	-----------------------	--

2. Annexe 2 : Définitions

Participant :	Un utilisateur du 'Registre AB'. Il peut s'agir tant d'un fournisseur que d'un producteur.
Registre AB :	Un logiciel en ligne permettant l'enregistrement et la surveillance de l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage porcin belge, et par extension, dans l'élevage d'autres espèces animales.
Registre AB ASBL :	Association sans but lucratif ayant pour objectif de réduire l'utilisation de médicaments et en particulier d'antibiotiques dans l'élevage des animaux, dans le cadre d'une approche durable de la santé et du bien-être des animaux, ainsi que de contribuer à la réduction de la résistance aux antimicrobiens. Siège social et secrétariat : Boulevard du Roi Albert II 35 bte 52 1030 Bruxelles Numéro de TVA : BE 0689.903.689 Numéro d'entreprise : 0689903689 www.registreab.be
Producteur :	= responsable : personne physique, personne morale ou groupement de personnes physiques et/ou morales, responsable de la gestion et de la réalisation d'activités agricoles dans une ou plusieurs unités de production.
Fournisseur :	Un cabinet vétérinaire, un fabricant d'aliments composés ou un pharmacien qui fournit de la médication au troupeau.
Vétérinaire de guidance :	Le vétérinaire chargé de la guidance de l'exploitation : personne physique, agréée conformément à l'article 4 de la loi du 28 août 1991 sur l'exercice de la médecine vétérinaire ou la personne morale vétérinaire, reconnue conformément au même article, désignée par le responsable conformément

aux dispositions de l'article 3, § 1, pour la guidance vétérinaire d'une espèce animale dans un troupeau.

- Rapport d'exploitation : Un rapport d'analyse personnalisé mis à disposition des bénéficiaires par Belpork dans le 'Registre AB'. Le rapport d'analyse est le compte-rendu de l'utilisation d'antibiotiques par troupeau. L'utilisation d'antibiotiques est calculée sur la base des enregistrements introduits dans le 'Registre AB' pendant la période d'enregistrement précédente pour l'exploitation concernée.
- Portail des fournisseurs : Application en ligne pour les cabinets vétérinaires, les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens. Cette application permet aux fournisseurs d'introduire et de consulter des données.
- Portail des producteurs : Application en ligne pour les producteurs. Cette application permet aux producteurs de consulter leurs enregistrements et données, ainsi que leurs rapports d'exploitation.
- Procuration : Une procuration donne à un fournisseur accès à tous les rapports et à tous les enregistrements d'un producteur, y compris les enregistrements de fournisseurs autres que lui. Pour le vétérinaire de guidance d'exploitation, la procuration est automatique. Il existe également une procuration que le producteur peut donner à tout autre fournisseur, lui permettant d'accéder à toutes les données enregistrées de l'exploitation, et aux rapports d'exploitation.
- Médication : Terme global couvrant tous les produits antibactériens (PAB), les prémélanges médicamenteux contenant des antibiotiques ainsi que l'(utilisation d')oxyde de zinc (ZnO).
- Date de verrouillage des données : Quatre dates de verrouillage des données sont prévues : les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier. Une fois ces échéances passées, les fournisseurs n'auront plus la possibilité d'apporter des modifications aux enregistrements concernant le trimestre écoulé.

Statut du rapport : Un rapport d'exploitation reçoit un statut vert ou rouge en fonction des médicaments utilisés dans l'exploitation. Un statut rouge est attribué aux exploitations qui se trouvent dans la zone rouge avec une ou plusieurs catégories animales. Les exploitations qui ne sont dans la zone rouge pour aucune catégorie animale bénéficient d'un statut vert. Vous trouverez de plus amples informations sur le rapport d'exploitation dans le Manuel 'Rapport périodique', qui peut être téléchargé sur le site www.registreab.be.

Sanitel-Med : Dans Sanitel-Med sont conservés l'ensemble des antibiotiques et antidiarrhéiques à base d'oxyde de zinc à usage vétérinaire prescrits, fournis et administrés. Depuis le 27 février 2007, la loi impose l'enregistrement dans Sanitel-Med pour les volailles (poulets et poules pondeuses), les porcs et les veaux de boucherie.